

Cinq caches contenant des explosifs et des munitions détruites

Page 5

WSRW DÉNONCE LA RECHERCHE
PÉTROLIÈRE AU SAHARA OCCIDENTAL

Le Maroc au
banc des
accusés

Page 24

LE JEUNE

N° 5709 - MERCREDI 22 FÉVRIER 2017

INDEPENDANT

www.jeune-independent.net

direction@jeune-independent.net

RESTAURAIL SNTF

37 000 repas fictifs
ont coûté 1 milliard
de centimes

Page 5

DE GRANDS PROJETS STRUCTURANTS ANNONCÉS PAR LES DEUX PAYS

L'ALLEMAGNE MET LES BOUQUÉES DOUBLES EN ALGÉRIE

Les investissements allemands en Algérie restent faibles et n'excèdent pas 24 milliards de DA, selon Abdelkrim Mansouri, directeur général de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI). L'occasion aujourd'hui était de promouvoir cette coopération à l'occasion de la tenue du forum des investissements algéro-allemand. Berlin pourrait devenir pour l'Algérie un partenaire de premier plan de par ses projets d'investissements annoncés dans les secteurs de l'automobile et des énergies renouvelables. Page 3



PLUS DE 5 000 PERSONNES IMPLIQUÉES DANS CE BUSINESS ARRÊTÉES EN UNE ANNÉE

DE LA BIÈRE CLANDESTINE, DE L'ARGENT QUI COULE À FLOT

La crise économique ouvre la voie à de nombreux dérapages parmi les jeunes chômeurs contraints de vivre d'expédients faute d'embauche. Souvent le gain facile et l'attrait de l'argent conduisent ces jeunes à des activités illégales telle la vente clandestine de boissons alcoolisées. Ce business florissant et incontrôlé a amené les forces de l'ordre à donner un coup de pied dans la fourmière. Page 5



DE GRANDS PROJETS STRUCTURANTS ANNONCÉS PAR LES DEUX PAYS

L'Allemagne met les bouchées doubles en Algérie

Les investissements allemands en Algérie restent faibles et n'excèdent pas 24 milliards de DA, selon Abdelkrim Mansouri, directeur général de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI). L'occasion aujourd'hui de promouvoir cette coopération à l'occasion de la tenue du forum des investissements algéro-allemand. Berlin pourrait devenir pour l'Algérie un partenaire de premier plan de par ses projets d'investissements annoncés dans les secteurs de l'automobile et des énergies renouvelables.

Des projets prometteurs de grande envergure ont été annoncés depuis quelques temps, puis confirmés par les représentants des deux gouvernements et des sociétés concernées, lors du forum économique algéro-allemand qui s'est tenu hier à Alger. Dans le secteur automobile, il s'agit des investissements du premier constructeur mondial d'automobiles Volkswagen, qui compte produire localement des véhicules de marques Volkswagen, Skoda et Seat, en partenariat avec le groupe algérien SOVAC. Le projet ne se limitera pas aux opérations de montage mais s'étendra à la production de pièces détachées en Algérie. C'est du moins ce qui a été confirmé par le vice-ministre allemand de l'Economie et de l'Energie, Uwe Karl Beckmeyer, aux autorités algériennes, affirmant qu'il «ne craint ni la concurrence japonaise ni chinoise».

D'un montant de 170 millions d'euros, le projet de Volkswagen est en cours de réalisation. L'usine d'assemblage produira 4 modèles de véhicules : Golf 7, Ibiza, Octavia et le Caddy. Le coût du futur projet d'extension à la production des pièces détachées n'a pas été révélé. «C'est un véritable projet de société et de transfert de technologie», s'est félicité le PDG de SOVAC. Implanté à Relizane sur 150 hectares, le projet produira 30 000 véhicules en 2018, pour atteindre dans cinq ans 100 000 unités avec un taux d'intégration locale de 15% entre 2017 et 2019 et 40% entre 2020 et 2022, a prévu Patrice Franke, DG de SOVAC. Ce projet devrait générer 1 800 emplois directs, a indiqué M. Franke qui a signalé que les demandes affluent à l'entreprise qui reçoit 1000 candidatures par jour et 100 à 120 entretiens d'embauche sont effectués quotidiennement. Pour réussir leur pari, SOVAC et son partenaire Volkswagen misent sur la formation des ressources humaines en comptant consacrer 8 000 journées de formation au profit de leurs personnels en les envoyant pour des stages en Allemagne, en Espagne et en République Tchèque où le constructeur allemand possède des usines. Au fur et à mesure, le projet s'étendra en trois phases, selon Franke qui s'est abstenu de



donner plus de précisions. Le forum a été également l'occasion pour parler des projets d'investissements des Allemands dans les énergies renouvelables, d'autant que ce pays est leader mondial dans l'industrie des énergies propres. Dans ce domaine le groupe allemand Belectric GmbH, spécialisé dans le renouvelable (ENR), a annoncé son intention de soumissionner aux appels d'offres portant sur la production de 4 000 Mégawatts qui seront lancés prochainement par le ministère de l'Energie. Le groupe a construit plus de 280 parcs solaires à travers le monde, selon Jochen Meyer, représentant de ce groupe allemand. Pour ce responsable, l'Algérie, très riche en potentiel énergétique, est un pays clé dans lequel il souhaite investir massivement, notamment à travers la création d'une technologie locale. «Nous allons participer aux prochains appels d'offres en Algérie et nous comptons mettre en place la fabrication de compo-

sants avec des partenaires algériens, en utilisant des matériaux locaux pour la réalisation de centrales électriques solaires», a-t-il affirmé.

L'autre projet en partenariat allemand dans l'industrie mécanique est celui avec le groupe Daimler pour le montage de véhicules de la marque Mercedes-Benz, en partenariat avec le ministère de la Défense nationale (MDN), la SNVI (Société nationale de véhicules industriels) et un groupe émirati, Aabar. Dans ce projet, trois sociétés mixtes ont été créées en 2012 : la Société algérienne pour la production de poids lourds Mercedes-Benz (SAPPLMB) à Rouiba, la Société algérienne pour la fabrication de véhicules de marque Mercedes-Benz (Safav) à Tiaret et la Société algérienne de fabrication de moteurs de marque Mercedes-Benz, Deutz et MTU à Constantine. Le DG de l'EPIC-Tiaret, Smaïl Krikou, est revenu sur ce projet en insistant sur Safav, qui emploie

380 personnes en Algérie. L'usine produit 2 000 véhicules/an. Elle a atteint 2 800 unités à ce jour et prévoit l'assemblage de 1 600 véhicules en 2017 avec 15 types de conversion. Pour le Sprinter, avec une capacité annuelle de 6 000 unités, 7 600 véhicules ont été réalisés depuis son entrée en production. Le groupe Henkel, leader des détergents, a signé hier avec la filiale d'Asmidal, Alphyt, pour la production d'insecticides en Algérie. Henkel possède deux sites de production des marques Isis, Le Chat, Prill et Bref à Reghaïa et à Chelghoum Laïd. Entré en partenariat avec le groupe public ENAD en 2000, Henkel a acheté le reste des parts de celui-ci pour devenir actionnaire unique. Il a investi plus de 30 millions d'euros dans l'usine de Chelghoum Laïd, selon son représentant. L'entreprise fait travailler 750 Algériens en emplois directs et 2 300 autres en indirects, selon ce même responsable. **Zineb M.**

COOPERATION ENTRE ALGER ET BERLIN

Bouchouareb appelle les investisseurs allemands à plus d'engagement en Algérie

LE MINISTRE de l'Industrie et des Mines, Abdesslam Bouchouareb, a invité hier à Alger les investisseurs allemands à s'engager davantage en Algérie, en soulignant la rôle de l'Allemagne en tant que partenaire économique «important» en matière de développement industriel en Algérie. «L'Algérie considère l'Allemagne comme un partenaire économique important, c'est pourquoi nous l'invitons à investir davantage et à être plus présent sur le marché algérien», a-t-il lancé aux chefs d'entreprises allemands réunis à Alger à l'occasion des travaux de la 6 réunion de la commission mixte algéro-allemande, qu'il a coprésidé avec le vice-ministre allemand auprès du ministre fédéral de l'Economie et de l'énergie, Uwe Karl Beckmeyer. Le ministre, qui a exprimé sa satisfaction du niveau de coopération bilatérale

depuis la création de la commission mixte en 2011, a assuré que l'Algérie a pris en considération les observations de la partie allemande concernant le climat des affaires en Algérie afin de promouvoir la coopération entre l'Algérie et l'Allemagne. Le vice-ministre allemand a qualifié l'Algérie de pays «ami» avec lequel l'Allemagne entretient un partenariat fructueux, assurant la disponibilité des opérateurs allemands à contribuer à la diversification de l'économie algérienne à travers des relations de partenariat durables et diversifiées basées sur le transfert de la technologie et la création de nouvelles industries génératrices d'emploi. «Beaucoup d'entreprises allemandes désiraient accéder au marché algérien notamment après la récente amélioration du climat d'investissement. L'objectif du partenariat auquel nous

aspirons consiste à satisfaire les besoins des deux pays dans les différents domaines à travers la concrétisation des projets communs», a-t-il affirmé. Parmi les secteurs phares qui intéressent les investisseurs allemands, le vice-ministre a cité l'énergie et le développement industriel et les projets d'infrastructure de base. Le responsable allemand a également évoqué la formation de jeunes algériens par les entreprises allemandes dans le cadre du transfert du savoir-faire. En marge de la réunion, un mémorandum d'entente a été signé entre le groupe allemand Henckel et l'entreprise Alphyt, filiale du groupe Asmidal (engrais et produits phytosanitaires), pour la réalisation de deux usines de production d'insecticides dans les wilayas de Mascara et de Batna. **Z.M**

Installation d'un groupe de travail mixte

ELLE L'A SOUHAITÉ LORS D'UN APPEL TÉLÉPHONIQUE À SELLAL Merkel tient à sa visite en Algérie «le plus tôt possible»

La chancelière allemande Angela Merkel tient avant tout à honorer sa visite officielle en Algérie le plus tôt possible, et l'a fait savoir hier matin au Premier ministre Abdelmalek Sellal lors d'un entretien téléphonique. De même qu'elle s'est renseignée sur l'état de santé du président Bouteflika, atteint d'une bronchite aiguë à l'origine du report de sa visite dans notre pays.



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a eu hier matin un entretien téléphonique avec la chancelière de la République d'Allemagne, Angela Merkel, axé sur le développement de la coopération bilatérale et la situation dans la sous-région, indique un communiqué des services du Premier ministre. La chancelière, rassurée sur l'évolution de l'état de santé du président de la République, a réitéré son entière disponibilité à se rendre en Algérie «le plus tôt possible», précise-t-on de même source. Tout en remerciant le président Abdelaziz Bouteflika pour son invitation, elle a fait part de sa «satisfaction» quant au développement des relations bilatérales et a

souhaité les voir consolidées davantage dans le domaine économique, entre autres, ajoute le communiqué. L'entretien a porté aussi sur la coopération en matière de lutte contre le terrorisme et la migration illégale. Il a été convenu, à cet égard, de «renforcer l'ensemble des moyens et des capacités pour juguler ces deux phénomènes dans le cadre des conventions qui lient les deux pays». De son côté, le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a eu hier une communication téléphonique axée notamment sur la situation sécuritaire dans la région du Sahel et la lutte contre le terro-

risme avec Christoph Heusgen, conseiller d'Angela Merkel pour la politique extérieure, la sécurité et le développement. Lors de cette communication, il a été procédé à un large échange de vues sur la situation sécuritaire dans la région du Sahel, notamment les crises au Mali et en Libye ainsi que les efforts entrepris par l'Algérie en faveur de leur règlement politique, la migration, la lutte contre le terrorisme ainsi que l'extrémisme violent, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. La communication a, enfin, porté sur la volonté partagée par les deux pays de redynamiser le mécanisme bilatéral de dialogue stratégique sur les questions politiques et sécuri-

taires, dont la prochaine 6e session mixte devrait se tenir prochainement à Alger, ajoute la même source. La coopération économique, qui a connu un bond en avant ces dernières années, n'a pas été en reste. Une importante délégation d'hommes d'affaires allemands (60 opérateurs économiques, dont les patrons de Volkswagen et Linde Gas) conduite par le vice-ministre de l'Economie et de l'Energie, Uwe Karl Beckmeyer, a participé hier aux travaux de la commission mixte algéro-allemande et du forum seront coprésidés par le ministre de l'Industrie, Abdelham Bouhouareb et le vice-ministre allemand Uwe Karl Beckmeyer à l'hôtel Aurassi.

Hocine Adryen

LE MINISTRE de l'Industrie et des mines, Abdelham Bouhouareb, a indiqué mardi à Alger qu'un groupe de travail chargé du suivi des recommandations de la Commission mixte algéro-allemande a été installé. Lors d'une conférence de presse animée conjointement avec le vice-ministre allemand de l'économie et de l'énergie, Uwe Karl Beckmeyer, à l'issue de la réunion de la 6e Commission mixte algéro-allemande, M. Bouhouareb a précisé qu'il a été décidé la tenue de cette commission, créée en 2011, une fois tous les deux ans outre l'installation d'un groupe de travail mixte qui se réunira chaque année en vue d'évaluer l'état de mise en oeuvre des recommandations de cette commission. A ce titre, le ministre a exprimé sa satisfaction quant au succès de cette rencontre qui été une occasion pour débattre de la coopération économique entre l'Algérie et l'Allemagne, notamment dans le domaine de l'industrie et de traiter les problèmes qui entravaient le développement des projets bilatéraux, ce qui permettra, a-t-il dit, de donner une forte impulsion à la coopération bilatérale. M. Bouhouareb a affirmé que l'Allemagne «demeurait un partenaire traditionnel pour l'Algérie notamment dans l'industrie mécanique et pétrochimique», exprimant son souhait de développer davantage ces relations. Le ministre a cité de nombreux projets qui seront signés dans les prochains mois, sans toutefois donner des détails sur leur nature. En réponse à une question d'un journaliste sur la possibilité de relancer le projet «Desertec» en Algérie, le ministre a précisé que l'Algérie allait lancer prochainement un appel d'offres national et international pour la production de 4.000 mégawatt d'énergie solaire conformément à un nouveau cahier des charges. Le vice-ministre allemand a réitéré, pour sa part, la volonté de son pays à soutenir les investissements allemands en Algérie, précisant que les entreprises allemandes étaient disposées à accompagner les entreprises algériennes à améliorer leur productivité dans plusieurs secteurs, notamment dans les domaines des infrastructures et de l'énergie. «Nous avons soumis au gouvernement algérien une proposition pour l'élargissement, à d'autres domaines, des services que peut fournir l'Allemagne, particulièrement en matière d'infrastructures et de projets énergétiques (...) ce qui sera bénéfique pour les deux pays» a ajouté le responsable allemand. S. N.

APPELÉE À CONSOLIDER SES INVESTISSEMENTS AU SAHARA

L'Allemagne se préoccupe de la sécurité au Sahel

S'IL EST aujourd'hui avéré que l'Algérie et l'Allemagne se sont désormais engagées à consolider leurs relations bilatérales dans plusieurs domaines, notamment l'économie de manière globale et l'énergie, la volonté des deux pays visant notamment la redynamisation du mécanisme bilatéral de dialogue stratégique sur les questions politiques et sécuritaires n'est pas en reste. Le manque d'enthousiasme, pour des raisons liées à des stratégies géopolitiques, des autorités algériennes à répondre favorablement aux propositions du géant germanique notamment dans le secteur des énergies renouvelables est, semble-t-il, révolu. La mondialisation et la diversification des économies, encouragées par les fluctuations souvent à la baisse des prix des hydrocarbures dits conventionnels, poussent désormais Alger à entrevoir toute démarche bilatérale visant à permettre la

diversification de l'économie nationale. La corrélation, qui n'est plus à démontrer, entre économie et sécurité, constitue à fortiori une préoccupation pour les deux pays appelés à consolider davantage leur coopération énergétique. Une condition sine qua non au grand Sahara appelé à accueillir dans un avenir assez proche d'importants investissements, notamment dans le secteur des énergies renouvelables. Ainsi, la situation sécuritaire dans des pays frontaliers de l'Algérie s'avère préoccupante aussi bien pour elle que pour les firmes étrangères appelées à prendre part à des projets in situ. L'Algérie continue donc d'user de tous les moyens politiques afin de pousser les belgigéants à privilégier le dialogue interne pour le règlement des crises dans ces pays. Et l'accord d'Alger sur le Mali en est la preuve.

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a eu dans ce contexte une communication téléphonique axée notamment sur la situation sécuritaire dans la région ainsi que sur la lutte contre le terrorisme, avec Christoph Heusgen, Conseiller de la Chancelière allemande Angela Merkel pour la politique extérieure, la sécurité et le développement. Lors de cette communication, il a été procédé à «un large échange de vues sur la situation sécuritaire dans la région du Sahel, notamment les crises dans les deux pays cités, ainsi que les efforts entrepris par l'Algérie en faveur de leur règlement politique, la migration, la lutte contre le terrorisme ainsi que l'extrémisme violent», indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Il semble aussi évident que l'Allemagne cherche à sécuriser au mieux sa contribu-

tion économique dans la région. Le représentant de la chancellerie a récemment qualifié le partenariat entre les deux pays de «fiable». Sans en préciser le montant, il a qualifié le chiffre d'affaires réalisé en 2016 par les 200 entreprises allemandes présentes sur le sol algérien de «bon», précisant toutefois qu'il a fait un bond de près de 40% par rapport à l'année précédente. Il n'a pas manqué non plus d'indiquer que la plupart des entreprises allemandes versées dans l'agriculture, l'industrie pharmaceutique ou encore l'industrie mécanique, voient qu'il y a un grand potentiel dans le pays. Citant comme exemple les énergies renouvelables appelées à se développer d'ici 2030, le diplomate reconnaît par ailleurs que le vrai potentiel reste le développement de ce secteur, pourvu bien sûr qu'il y ait une détermination du partenaire algérien.

Amine B.



RESTAURAIL SNTF

37 000 repas fictifs ont coûté 1 milliard de centimes

LE PROCUREUR général près la cour d'appel d'Alger, Lasnami Nouredine, confirmé avant-hier la peine prononcée le 31 octobre 2016 à l'encontre d'un ex-cadre de Restau rail, Zeghnoune Saïd. Le mis en cause, qui occupait le poste de directeur, avait été condamné au cours de son premier jugement qui s'est déroulé au tribunal correctionnel d'Alger à deux ans de prison ferme, pour s'être rendu coupable de négligence manifeste ayant conduit à la dilapidation de deniers publics estimés à plus d'un milliard de centimes. L'inculpé, qui a comparu en qualité de non-détenu devant les juges de la 4e chambre pénale que préside Mahsser Assia qui a remplacé Bekri Boualem, muté quant à lui à la cour de Tيارت, a clamé haut et fort son innocence. « Je n'ai rien à voir dans cette affaire. Les anomalies et carences incombent à l'ancien PDG de la SNTF. La responsabilité pénale relative à la négligence revient à ce dernier qui s'amusait en 2001 à la conclusion de conventions de manière illégale », a-t-il déclaré. L'accusé a par ailleurs indiqué à la présidente que « la transaction des 37 000 repas fictifs a été conclue par l'ancien PDG de la SNTF ». Son avocat a insisté sur l'extinction de l'action publique arguant que « les faits remontent à 2001 alors que la plainte n'a été déposée qu'en 2013 par le syndicat des travailleurs des cheminots ». Il convient de signaler que l'expertise a déterminé que des sommes faramineuses ont été déboursées par les responsables de la SNTF dans des marchés douteux et non réglementés. Comme il a été déterminé que le préjudice matériel et financier causé à l'entreprise suite à ces transactions fallacieuses dépassait 4 milliards de centimes. L'affaire est mise en délibération pour le 6 mars prochain.

R. H.

CONFÉRENCE DE PRESSE DE SALAMA ASSURANCES ALGÉRIE

Résultats en hausse en 2016 et programme de recrutement en 2017

M. Mohamed Benarbia, DG de Salama Assurances Algérie, a animé hier une conférence de presse à l'hôtel le Mouflon d'or situé à Tixeraine. L'ordre du jour de cette rencontre était axé sur deux volets, les activités de Salama Assurances en Algérie l'année précédente et les perspectives d'évolution pour cette année 2017 : « En 2016, nos activités ont été couronnées par de bons résultats en nette hausse par rapport à l'année 2015 » a affirmé M. Mohamed Benarbia.



Ainsi, Salama Assurances Algérie a engendré un résultat d'un montant de deux cents millions de DA en 2016, en progression de 25 % par rapport à 2015 qui s'est soldé par un montant de 150 millions de DA.

Salama assurances est une compagnie de statut privé et représentant le septième rang du monde national des assurances. Dans le secteur privé, elle se situe à la deuxième place par son importance et la densité de son réseau d'agences.

Malgré la conjoncture économique difficile que connaît notre pays ces dernières années, Salama Assurances Algérie a réussi, grâce à une dynamique de management intelligente, à une équipe de collaborateurs consciencieux et un personnel motivé, à inscrire la croissance dans ses activités. Dans cette voie performante, les perspectives s'annoncent prometteuses pour cette

année 2017 : « Nous allons tracer notre chemin pour cette année 2017 dans quatre directions », précise M. Mohamed Benarbia. La première ligne concerne l'assurance automobile, une assurance représentant de loin une part importante dans son portefeuille. De nouvelles dispositions sont élaborées en fonction du caractère des sinistres occasionnés par l'assuré. La deuxième voie est relative à l'élargissement et l'extension du réseau d'agences, notamment à l'ouest du pays. La troisième direction s'applique à la recherche et la consolidation des liens avec des partenaires

nationaux et internationaux. Quant à la quatrième perspective, c'est le renforcement du personnel par un programme de recrutement : « Nous avons reçu déjà un millier de demandes émanant d'étudiants en fin de cycles dans les diverses filières, suite à notre campagne d'information menée dans les grandes écoles et universités », précise M. Mohamed Benarbia qui souligne la mise en place de grandes opérations de formation à l'intention du personnel en fonction et à celle des nouveaux recrutés.

Kamel Cheriti

LES REVENDICATIONS SOCIALES AU CŒUR DE LEUR ACTION

Marche des syndicalistes du SNAPAP à Tazmalt

LE SYNDICAT national autonome des personnels de l'administration (SNAPAP) continue de protester pour faire aboutir ces nombreuses revendications.

Après les trois jours de débrayage qui entrent dans le cadre de la grève cyclique décidée par le syndicat depuis quelques mois, avant-hier, les délégués du SNAPAP affilié à la Confédération générale autonome des travailleurs en Algérie (CGATA) ont symboliquement choisi la commune de Tazmalt pour organiser une marche nationale, d'abord pour réclamer la satisfaction des 17 revendications du syndicat et ensuite pour soutenir les travailleurs des APC de Tazmalt, Tala Hamza, Draâ El-Gaïd et El-Kseur, sous le coup de la sanction, notamment Hassina Bensaïd, Mouhou Mohand Segheir et d'autres travailleurs qui continuent de subir des pressions de la part de leurs responsables à travers des ponctions sur leurs salaires et sur leurs primes.

La marche s'est ébranlée depuis le siège de la daïra de Tazmalt pour finir devant le siège de l'APC. Elle a été encadrée par des membres du bureau national du SNAPAP, de plusieurs sections syndicales communales affiliées au SNAPAP, dont celles d'Amizour, Melbou, Akfadou, Tifra, Tazmalt, Souk El-Tenine, en sus des sections venues de Tizi Ouzou. Des élus APC de Tazmalt, des élus APW et des militants de

la section communale du FFS, ainsi que des centaines de citoyens ont pris part à cette action pour exiger la levée des poursuites judiciaires à l'encontre des travailleurs, le respect des libertés syndicales et le droit à la grève. Les marcheurs ont arboré des banderoles sur lesquelles étaient inscrits des slogans tels que « Non à la hogra », « L'APC du peuple au peuple, non pas une propriété privée ! », « La liberté syndicale est garantie par la Constitution », ou encore « Non à l'austérité ».

Les marcheurs scandaient des mots d'ordre, tout en manifestant leur soutien aux travailleurs sanctionnés dont Hassina Bensaïd, Mouhou Mohand Segheir et d'autres encore. Arrivée au niveau de l'APC, la foule a observé un rassemblement, scandant des slogans exprimant le malaise vécu par cette catégorie de travailleurs. Le président de la Fédération nationale des travailleurs communaux Kamel Bahat, a lu une déclaration à l'assistance où il a fustigé « la restriction des libertés syndicales et les licenciements abusifs » dont sont victimes plusieurs syndicalistes dans plusieurs APC, exigeant « la réintégration, sans condition, de tous les syndicalistes dans leurs postes de travail ». Il a dénoncé le désintéressement des pouvoirs publics face aux revendications des travailleurs.

N. B.

Condoléances

Le directeur de la publication Kamel Mansari et le gérant, Tayeb Mecheri, ainsi que l'ensemble du personnel du *Jeune Indépendant*, peïnés par le décès de leur confrère **MILOUD CHORFI**, présentent à toute sa famille leurs sincères condoléances et les assurent, en cette douloureuse circonstance, de leur soutien et de leur profonde sympathie. A Dieu nous appartenons et vers Lui nous retournons.

« Ô âme apaisée, retourne auprès de ton Seigneur, satisfaite et agréée ! »
Sourate 89, Al-Fajr (L'Aube)

PLUS DE 5 000 PERSONNES IMPLIQUÉES DANS CE BUSINESS ARRÊTÉES EN UNÉ ANNÉE

De la bière clandestine, de l'argent qui coule à flot

La crise économique ouvre la voie à de nombreux dérapages parmi les jeunes chômeurs contraints de vivre d'expédients faute d'embauche. Souvent le gain facile et l'attrait de l'argent conduisent ces jeunes à des activités illégales telle la vente clandestine de boissons alcoolisées. Ce business florissant et incontrôlé a amené les forces de l'ordre à donner un coup de pied dans la fourmière.



Plus de 5 000 personnes ont été arrêtées entre janvier 2016 et janvier 2017 pour des affaires de vente clandestine de boissons alcoolisées. C'est un record jamais atteint.

Ces milliers de personnes ont été interpellées suite à de nombreuses opérations menées, durant ladite période, par les brigades de la Gendarmerie nationale et les unités de la Sûreté nationale à travers les 48 wilayas. Les effets de la crise financière commencent à se faire sentir sur le plan social avec l'augmentation de la criminalité.

Dans les domiciles, dans les dépôts clandestins, dans les forêts ou dans des véhicules, hommes et femmes vendent au noir et à l'abri des services de sécurité des milliers de cartons de boissons alcoolisées, devant une demande en croissance de la clientèle.

Les activités marchent à merveille pour ces Algériens qui ont choisi cette opportunité pour faire face à la crise financière. Si certains parmi ces vendeurs sont des habitués de cette pratique, d'autres, en revanche, et ils sont très nombreux, sont des débutants dans ce domaine considéré comme un délit. Selon eux, ils étaient forcés de vendre clandestinement de la bière, avec ses différentes marques, car l'argent est devenu très rare à gagner depuis que le pays est entré dans une crise financière.

Leurs déclarations sont faites lors des interrogatoires par les enquêteurs des services de sécurité. La plupart des personnes qui vendent de la bière au noir sont des jeunes, dont l'âge varie entre 18 et 40 ans, certains étant des pères de famille.

Les femmes sont aussi nombreuses à proposer des boissons alcoolisées au noir. Souvent, ce sont des jeunes femmes qui

s'adonnent à cette activité. Arrêtées dans des opérations, beaucoup d'entre elles «reprennent du service» à leur sortie. Dans leur grande majorité les personnes arrêtées sont des chômeurs. Mais il y a aussi des fonctionnaires, des étudiants et des femmes au foyer. Jack Label, «33», Stella, «1664», Tango, Heineken, Beck's, Mascara, de nombreuses marques de bière sont vendues dans la clandestinité.

Avant-hier, dans la wilaya de M'Sila, lors d'un service de police de la route sur la CW.10 reliant Chellal à Ouled-Mahdi, les gendarmes de la brigade locale ont interpellé deux personnes âgées de 30 et 32 ans qui transportaient à bord d'un camion et d'un véhicule 4 188 bouteilles de différentes marques de boissons alcoolisées, destinées à la vente clandestine. Sans emploi, les deux personnes avaient l'intention de stocker leur marchandise dans leur dépôt secret pour la vendre.

Un délit puni par la loi. Avisé, le procureur de la République près le tribunal de M'Sila a prescrit l'ouverture d'une enquête, la présentation des mis en cause à l'issue et la remise de la marchandise aux services des domaines de M'Sila. Dans la wilaya de Biskra, le 5 février dernier, lors d'un service de police de la route sur la RN. 46B reliant Biskra à M'Sila, les gendarmes de la brigade territoriale de Bordj-Benazzouz ont interpellé deux personnes âgées de 25 et 34 ans à bord d'une camionnette, transportant 2 809 bouteilles de boissons alcoolisées de différentes marques, destinées à la vente clandestine.

Le procureur de la République près le tribunal de Tolga a prescrit l'ouverture d'une enquête, la présentation des mis en cause à l'issue, la remise de la marchandise aux services des

domaines et le placement du moyen de transport à la fourrière municipale.

Dans la wilaya d'El-Oued, agissant sur renseignements et en vertu de mandats de perquisition, les gendarmes de la brigade de Guemar ont récupéré, le 5 février dernier, dans les domiciles de quatre individus âgés de 45, 23, 34 et 33 ans, un véhicule ainsi que 5 699 bouteilles de boissons alcoolisées de différentes marques destinées à la vente clandestine. De son côté, la DGSN a enregistré une nette augmentation de la vente illicite de boissons alcoolisées par des personnes.

Les affaires traitées ont enregistré une hausse inquiétante et les arrestations se sont multipliées aussi, sans compter les

nombre de boissons alcoolisées saisies en hausse vertigineuse. Il y a quatre jours, les éléments de la Sûreté de wilaya de Saïda ont saisi, dans deux opérations distinctes, une quantité de 904 unités de boissons alcoolisées de différentes marques destinées à la vente illicite.

Dans la première opération, il a été saisi une quantité de 600 unités de différentes marques à bord d'un véhicule touristique conduit par un jeune de 28 ans au niveau d'un point de contrôle routier.

L'autre quantité, de 304 unités, également destinée à la vente illicite, a été saisie suite à l'exécution d'un mandat de justice, au domicile d'un jeune âgé de 29 ans.

Sofiane Abi

PHÉNOMÈNE DES MÈRES CÉLIBATAIRES

Meslem plaide pour l'instauration de lois pour leur protection

LA MINISTRE de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem, a indiqué hier que des lois doivent être instaurées pour protéger les mères célibataires victimes d'un mariage avec la Fatiha seulement, soulignant que ces dernières sont des victimes et des cas sociaux que l'Etat doit aider.

«En plus des aides sociales et financières visant à tirer ces mères célibataires de leur condition de pauvreté, il faut des lois pour les protéger», a plaidé hier matin la ministre de tutelle lors de son passage sur les ondes de la Chaîne III de la radio nationale.

La ministre estime que «les mères célibataires victimes d'un mariage avec la Fatiha seulement sont des victimes et des cas sociaux que l'Etat doit aider». Dans un élan d'humanisme, Mme Meslem tire

la sonnette d'alarme quant à la situation «intenable» vécue par ces mères célibataires dont la plupart, souligne la même source, sont des mineures. Finis les tabous. Aujourd'hui, plus que jamais, avec l'évolution des mentalités, il faut oser parler de «ces femmes qui n'ont pas choisi leur situation et qui ont besoin d'un soutien concret qui mettra fin à leur marginalisation dans la société», a plaidé la ministre. Mounia Meslem a tenu à rappeler que «lors de son discours en 2015, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, le président de la République avait demandé de revoir le code de la famille». «Une réforme qui est impérative pour le règlement du cas de ces femmes victimes d'un mariage de la Fatiha sans acte, de celles divorcées contraintes de quitter le logement familial ou bien de

celles qui perdent le droit de garde de leurs enfants si elles se remarient», a-t-elle préconisé.

Sur un autre volet, la ministre de la Solidarité nationale a relevé que les mesures devant faciliter l'accès de la femme à un poste de responsabilité «sont insuffisantes». Elle a indiqué, dans ce sens, qu'une commission intersectorielle a été mise en place pour suivre l'exécution de ces dernières, appelant les femmes à s'impliquer pour mettre un terme à leur marginalisation.

A rappeler que 363 mères biologiques ont décidé de ne pas abandonner leurs enfants en 2016, selon Mme Meslem, qui indique que son secteur «suit le dossier de près pour assurer aide et assistance sociale à ces mères célibataires et tenter de les réintégrer dans la société».

Lynda Louffi



LUTTE ANTITERRORISTE

Cinq caches contenant des explosifs et des munitions détruites

Cinq caches de terroristes contenant des explosifs et des munitions ont été détruites par l'Armée nationale populaire (ANP) lundi, à Tébessa, Skikda, Boumerdès et Bouira, indique mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a détruit, le 20 février 2017, cinq caches de terroristes à Tébessa, Skikda (5e région militaire), Boumerdès et Bouira (1re région militaire), contenant deux ceintures explosives, des obus, des explosifs, 100 kilogrammes de poudre noire, deux paires de jumelles, une quantité de munitions, des denrées alimentaires et des médicaments», précise le communiqué.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP «a saisi, lors d'une opération de fouille et de recherche à Bir Dher, wilaya d'El-Oued (4e région militaire), une quantité de 460 téléphones portables enfouis sous le sable, alors que six détecteurs de métaux, quatre groupes électrogènes et cinq marteaux-piqueurs ont été saisis à Tamanrasset et Ghardaïa», note la même source.

D'autre part, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté 49 immigrants clandestins, dont deux Syriens, à Adrar, Béchar, Tlemcen, Illizi et Laghouat», ajoute le communiqué.

S. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POIPULAIRE

WILAYA DE TISSEMSILT

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire
(ERRATUM)

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de TISSEMSILT informe l'ensemble des soumissionnaires qu'une erreur s'est glissée dans la publication de l'avis d'attribution provisoire paru dans le journal « jeune indépendant » en date du 16/02/2017 relative au projet : Entretien des chemins communaux (28 lots)

Il faut lire :

Lot N°12 : Infructueux

Au lieu de :

Lot N°12 :

| Entreprise | Montant | Délai d'exécution |
|------------|------------|-------------------|
| EURL | 35.842.800 | 03 mois |
| SAKHRA | DA en TTC | |

Le Jeune Indépendant du 22/02/2017 / ANEP N° 504 857

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA

Direction de l'Administration Locale

Service de l'Animation Locale de

l'Informatique, des Marchés et des Programmes

N° 199 /DALISALIMP.

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Immatriculation Fiscale 0.962160190488.17

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 réglementation des marchés publics, et des délégations de service public.

La Direction de l'Administration Locale de la Wilaya de Médéa, informe l'ensemble des soumissionnaires, ayant participé à la consultation N° 31/2016 paru dans les quotidiens nationaux « El heddaf » et « Le Jeune Indépendant » en date du 10/01/2017, concernant travaux: Réfection de l'Etanchéité au centre d'archive de la wilaya .

,, que suite à l'analyse technique et financière des offres conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, il a été décidé l'attribution provisoire du marché au profit de la Société :

| N° Fiscale | Société Choisie | Note Tech | Note Finan | Note Tech + Note Finan | délai | Montant de l'Offre en T.T.C |
|-----------------|-----------------|-----------|------------|------------------------|----------|-----------------------------|
| 197726010338627 | BOUKHATEM FATEH | 25.00/30 | 8.24/12 | 33.24/42 | 15 jours | 2.019.256.20DA |

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Médéa, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux,

Les autres soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de la Direction de l'Administration Locale-Service de l'Animation Locale de l'Informatique des marchés et des programmes, au plus tard trois (03) jours à compter du 1^{er} jour de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

Le Jeune Indépendant du 22/02/2017 / ANEP N° 504 859

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TINDOUF

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS.

N°:/DEP/2017.

AVIS D'ANNULATION DE
L'ATTRIBUTION DE PROVISoire

Vu le rejet du projet du marché du projet « Réalisation D'un Nouveau Tribunal à Tindouf. Lot 02 : seconds œuvres par le comité des marchés de la wilaya de Tindouf. Du : 01 février 2017 sous n° :04/2017.

Le wali de la wilaya de Tindouf représenté par directeur des équipements publics, informe tous les soumissionnaires qui ont participé à l'avis d'appel d'offres restreint, que l'avis d'attribution provisoire publié dans les quotidiens « El Hayat », et « Le jeune indépendant » en date du 08/06/2016. Relatif à la Réalisation D'un Nouveau Tribunal à Tindouf. Lot 02 : seconds œuvres, est annulé suivant tableau ci-dessus.

| Soumissionnaires | NIF | Montant proposé | Montant corrigé | Observation |
|-------------------|-----------------|--|-------------------|--------------|
| ETB AMMOUR MALIKA | 295332010011257 | 135.308.745,00 DA Délais proposé 06 Mois | 135.402.345,00 DA | Moins disant |

Le Jeune Indépendant du 22/02/2017 / ANEP N° 505 020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

DE LA WILAYA DE DJELFA

N°(.....)/DEP/2017

INVITATION

Le gérant de l'entreprise des travaux de construction HLOU FATEH Sis à la Cité Ben Jermain Bloc: 380 N: 04 commune de DJELFA est invité à se rapprocher du siège de la Direction des équipements publics de la wilaya de DJELFA - service marché - pour la signature des documents afférent à la convention relative à la réalisation d'un Institut nationale spécialisé dans la formation professionnelle (INSFP) à la cité Bahrara Commune de Djelfa lot: 07 local chaufferie (génie civil +équipement)+canalisation chauffage dans un délais de 08 (huit) jours à compter de la date de parution de la présente INVITATION dans la presse nationale, faute de quoi l'attribution de la convention sera considéré comme annulée et les mesures nécessaires seront prises à l'encontre de l'entreprise conformément à la réglementation en vigueur.

Le Jeune Indépendant du 22/02/2017 / ANEP N° 505 037

IL ÉTAIT UN GRAND DIPLOMATE

Vitali Tchourkine, représentant de la Russie à l'Onu, est décédé

Le représentant permanent de la Russie à l'Onu Vitali Tchourkine est mort subitement ce lundi, a signalé le ministère russe des Affaires étrangères.



Vitali Tchourkine, représentant permanent de la Russie à l'Onu, est mort subitement ce lundi à New York à l'âge de 64 ans, a indiqué le ministère russe des Affaires étrangères. Le décès du diplomate est survenu la veille de son 65^e anniversaire. Le représentant du secrétaire général de l'Onu Farhan Haq est choqué par l'information sur le décès de M. Tchourkine et a exprimé ses condoléances à la famille du diplomate et au gouvernement russe. « Nous pleurons l'ambassadeur Vitali Tchourkine », a déclaré Farhan Haq lors d'un point de presse. La porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères Maria Zakharova a déclaré que le ministère avait perdu un grand diplomate et un proche.

« Aujourd'hui, à New York, Vitali Ivanovitch Tchourkine nous a quitté subitement. Demain, il aurait eu 65 ans. Un grand diplomate. Une personnalité distinguée. Un homme brillant. Nous avons perdu un proche », a-t-elle écrit sur sa page Facebook. La session du Conseil de tutelle de l'Organisation des Nations unies a débuté par une minute de

silence. Le président russe Vladimir Poutine a exprimé ses condoléances aux proches de Vitali Tchourkine et au collectif du ministère russe des Affaires étrangères.

Vitali Tchourkine a consacré toute sa vie à la défense des intérêts de la Russie, a déclaré le représentant adjoint permanent russe Piotr Illitchev. « La perte subie par la Russie est lourde et irréversible. L'ambassadeur Vitali Tchourkine a travaillé jusqu'au dernier moment. Il a consacré toute sa vie à la défense des intérêts de la Russie, il était à l'avant-garde et a occupé des postes parmi les plus compliqués », a indiqué M. Illitchev. Les responsabilités du représentant permanent de la Russie à l'Onu après le décès de Vitali Tchourkine seront attribuées à son premier adjoint, mais ensuite, une autre personne sera désignée, estime l'ex-ministre russe adjoint des Affaires étrangères et ex-secrétaire adjoint de l'Onu Sergueï Ordzhonikidze dans un commentaire à Sputnik.

L'ex-représentante permanente des États-Unis à l'Onu Samantha Power a qualifié Vitali Tchourkine de maestro dans le domaine la

diplomatique. « Je suis très touchée par la nouvelle du décès de l'ambassadeur russe à l'Onu Vitali Tchourkine. Un maestro dans le domaine de la diplomatie et un homme distingué, qui a fait tout son possible pour surmonter les désaccords entre les États-Unis et la Russie », a-t-elle écrit sur Twitter. Le représentant permanent de la France à l'Onu François Delattre a déclaré qu'il respectait sincèrement et appréciait hautement Vitali Tchourkine. Selon le diplomate français, Vitali Tchourkine était un ambassadeur russe apprécié à l'Onu. L'ambassadeur américain à Moscou John Tefft a exprimé ses condoléances suite au décès de Vitali Tchourkine. « Nos pensées et nos prières vont aux proches de Vitali Ivanovitch Tchourkine », a indiqué l'ambassadeur américain sur Twitter. L'ex-représentante permanente des États-Unis à l'Onu Susan Rice a déclaré sur Twitter qu'elle était choquée par la nouvelle du décès de Vitali Tchourkine. Le représentant permanent du Royaume-Uni à l'Onu Matthew Rycroft a qualifié Vitali Tchourkine de géant de la diplomatie.

R. I.

ÉTATS UNIS

Trump nomme un général stratège à la sécurité nationale en remplacement de Flynn

LE PRÉSIDENT américain Donald Trump a annoncé lundi avoir nommé le général Herbert Raymond McMaster au poste de conseiller à la sécurité nationale en lieu et place de Michael Flynn, qui a démissionné le 13 février. M. McMaster, âgé de 54 ans, a pris part à la guerre du Golfe en 1991, puis il a servi dans les rangs de l'armée US en Irak après la chute de Saddam Hussein. Il a également été affecté par la suite à Kaboul, en Afghanistan, dans le cadre de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), informe Reuters. Selon la décision de M. Trump le général-lieutenant à la retraite Keith Kellogg, qui était son conseiller à la sécurité nationale par intérim, servira maintenant le chef de cabinet du Conseil national de sécurité. S'adressant à la presse à West Palm Beach, en Floride, le président Donald Trump a également indiqué que John Bolton, ancien ambassadeur des États-Unis à l'Onu, servirait l'administration actuelle à une fonction qui lui serait attribuée ultérieurement. Le conseiller de Donald



Trump à la sécurité Michael Flynn a quitté son poste au lendemain de la publication, dans le Washington Post, d'un article mentionnant une conversation téléphonique

qu'il aurait eue en décembre avec Sergueï Kisliak, ambassadeur de la Fédération de Russie à Washington. Selon les médias, M. Flynn aurait, entre autres, évoqué le sujet des sanctions antirusse avec

M. Kisliak. Le Kremlin a de son côté déclaré que la conversation téléphonique entre Michael Flynn et Sergueï Kisliak avait été mal interprétée. A souligner qu'il y a un mois, Donald Trump était investi 45^e président des États-Unis. Depuis, il a signé un décret sur la construction d'un mur à la frontière mexicaine, a fermé le programme d'accueil des réfugiés syriens, rompu l'accord sur le « Partenariat transpacifique » et lancé la procédure d'annulation de la réforme de santé connue comme « Obamacare ». Il a également renvoyé son conseiller à la sécurité et déclaré qu'il comptait sur le retour de la Crimée à l'Ukraine. C'est probablement le conflit ouvert entre le chef de l'État et les médias qui a le plus marqué ce premier mois de présidence.

R. I.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel**
troisième édition, 2017

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours : « La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 31 Août 2017.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

2ÈMES JOURNÉES NATIONALES AZZEDINE-MEDJOUBI D'AZZABA

L'or à la pièce Djiaâ

Le Medjoubi d'or, la plus haute récompense aux deuxièmes Journées nationales Azzedine-Medjoubi de théâtre d'Azzaba dont la clôture aura lieu, dans la soirée de ce lundi 20 février, avec le spectacle Hafila tassir 2, sera décerné à la pièce Djiaâ de l'association Aurès de Batna.

Le jury sera séduit, selon un de ses membres, autant par l'interprétation, la richesse et l'originalité du texte, que par la scénographie et la qualité de la mise en scène de Djiaâ (affamés), rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Dans un décor nu symbolisant un centre de détention, cette pièce, écrite par Ahmed Saoudi et mise en scène par Toufik Bekhouche relate la vie de quatre personnes qui vivent un enfermement intérieur et luttent pour s'en sortir. Le Medjoubi d'argent est décroché par Dhyoufouf essinateur (Les invités du sénateur) de l'association du théâtre de Chlef, écrite et mise en scène par Abdelhamid Belkhoujja. Le bronze est revenu à Alaâb laâbak (Joue ton jeu) de l'association Itifak El Kouloub de M'sila. Le prix de la meilleure interprétation masculine est décroché par Hamza Hamoudi de l'association El Belliri de Constantine pour son rôle dans la pièce Tabib (le médecin), celui de la meilleure interprétation féminine est décerné à Zoulikha Belhadj de la même association. Le prix d'encouragement au nom du regretté réalisateur de théâtre, Ahmed Boutata de Skikda a été attribué à la pièce Nouna de l'association Al Hawa Etalk de Boumerdes. La meilleure musique est celle de Wahid Achour de l'association El Belliri et la meilleure scénographie de l'association Ibdââ pour sa pièce Li Qesentina oua Ahcene et Kalimat moutakatia (Mots croisés). En marge de la clôture de cette manifestation ouverte le 16 février dernier, l'artiste et homme de théâtre Antar Hellal a affirmé que le jury, qui se compose de scénaristes comme Hamida Ait El Hadj d'Alger, Lotfi Bensebaâ de Batna et de lui-même, s'est appuyé dans son évaluation sur la mise en scène, la scénographie, l'originalité du texte et les effets sonores.

La clôture sera également ponctuée par le monologue Hafila tassir 2 de l'association des artistes libres de Azzaba, organisatrice de ces journées. Ecrite par Merouane Mansouri et interprétée par le président de l'association Tarek Nacéri, elle est une narration de la majorité des œuvres de Azzedine Medjoubi notamment celles s'inscrivant dans le registre de la comédie noire comme El Aita, Chouhada yaâoudouna had el oussoube et Galou laârab galou. Une œuvre qui rend hommage au regretté Azzedine Medjoubi, natif d'Azzaba qui a beaucoup apporté au théâtre et à l'art en Algérie. Selon Tarek Nacéri, ces journées organisées sous le thème Mazalet El hafila tassir, à la maison de jeunes de la ville d'Azzaba, sont un gage de reconnaissance et d'affection à ce « monument du théâtre ».

R. C

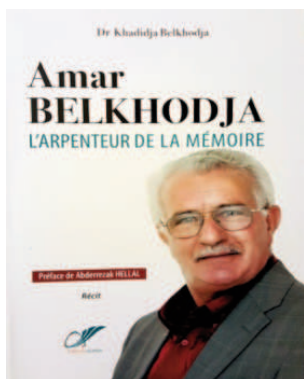


L'UNIVERSITÉ IBN KHALDOUN DE TIARET

Doctorat Honoris Causa pour Amar Belkhouja

L'UNIVERSITÉ Ibn Khaldoun de Tiaret a honoré, ce lundi 20 février, l'écrivain-journaliste et historien Amar Belkhouja en lui attribuant le Doctorat Honoris Causa, en reconnaissance pour ses recherches sur l'histoire de l'Algérie.

Une cérémonie a été organisée à cette occasion à la bibliothèque centrale de l'Université en présence de professeurs de plusieurs universités du pays qui ont été unanimes à reconnaître le capital savoir et les écrits historiques réalisés par cet historien. Les intervenants ont estimé que Amar Belkhouja, qui n'était pas académicien, a réussi à lever le voile sur de nombreux faits historiques et crimes commis par le colonialisme français contre le peuple algérien. Plusieurs personnalités ont assisté à la cérémonie dont l'ancien ministre Kamel Bouchama et le président du Conseil national des arts et des lettres, Abdelkader Bendaamache. Amar Belkhouja a indiqué, à l'APS, qu'il avait puisé dans les documents du mouvement national pour rédiger des biographies de



personnalités nationales et aborder des faits qui se sont déroulés entre les années 1920 et 1950 du siècle dernier. L'historien a ajouté qu'il a également utilisé des documents des archives nationales et des

témoignages de personnes ayant vécu les événements et connu des personnalités, et ce, pour produire quelque 33 ouvrages historiques, en plus de ses articles de presse qu'il avait rédigés durant ses 25 ans de carrière au journal El Moudjahid. Dans ce cadre, 15 ouvrages et articles de presse de Amar Belkhouja ont été utilisés comme références par des historiens algériens et étrangers.

Des ouvrages qui se trouvent actuellement dans 20 bibliothèques françaises, a indiqué le directeur de la bibliothèque de l'Institut du Monde Arabe à Paris, Tayeb Ould Laroussi, lors de la cérémonie. A signaler que les travaux et les œuvres de Amar Belkhouja ont fait l'objet d'un débat lors d'une rencontre qui a regroupé, dimanche, des enseignants des universités de Tiaret, Tlemcen, Mostaganem, Sidi Bel-Abbes, Alger et Médéa. Né le 16 novembre 1941 à Frenda (Tiaret), Amar Belkhouja a travaillé comme journaliste à El Moudjahid entre 1970 et 1995.

APS

10E FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORAN DU FILM ARABE

Dépôt des candidatures

LE COMMISSARIAT du Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA) a lancé ce lundi 20 février un appel à candidature pour la participation à la dixième édition du festival prévue du 25 au 31 juillet. Les œuvres candidates à la compétition doivent être inédites, produites entre 2016 et 2017, précisent les organisateurs qui excluent de la participation au concours les films présentés au dernier FIOFA. Les films candidats devront également être de « production ou de réalisation arabe » et présentés dans leur langue d'origine (l'arabe). Pour les œuvres produites dans une langue autre que l'arabe, le commissariat requiert un sous-titrage ou un doublage en arabe. Les organisateurs ont fixé au 15 juin la date limite pour le dépôt des candidatures.

SORTIR

ANDALOU

Concert Traversée andalouse de Lamia Ait Lamara, accompagnée de l'Ensemble Khalil Baba Ahmed. Jeudi 23 février. 21h. Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, Alger.

Au-delà des frontières pour mettre à nu les passerelles naturelles existantes entre les patrimoines musicaux maghrébins.

REGARD

Vernissage de l'exposition La ntouma la Roma de Oussama Tabti. Samedi 25 février. 15h. Espace La Baignoire.

Square Port-Saïd, Alger. Exposition accessible jusqu'au 25 mars. L'artiste porte un regard critique sur une géopolitique hermétique, faite de frontières infranchissables et de cultures qui se recroquevillent sur elles-mêmes. Il pose la question suivante: est-ce que le regard change lorsque le lieu change ?

REFUGIES

Exposition de photographies Les oubliés de Adem Yahiaoui et Islem Haouati, jusqu'au samedi 25 février. Espace Dar d'Art, Oran. Les deux photographes sont revenus de camps de réfugiés sahraouis à Tindouf et des terres libérées au Sahara Occidental. Ils donnent un coup de projecteur sur la complexité de l'identité sahraouie. Moments de vie, de joie, de galère et de désespoir des plus anciens et surtout des nouvelles générations, nées dans les camps.

THEATRE

Les dernières représentations de la comédie musicale et dramatique Torchaka, jusqu'au samedi 25 février (sauf le 23). Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi, Alger. 18h. Ecriture et mise en scène de Ahmed Rezague. Une grande histoire d'amour entre un couple d'allumettes dans une grande ville, dans une société très conservatrice.

Contact : 0552 081 316

MARTYR

Exposition Ils ne sont pas morts de Rakkah Salim, Sofiane Dey et Merhab Djeloul, jusqu'au samedi 04 mars. Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, Alger. Série de portraits de martyrs et combattants de la guerre de libération nationale.

IMAGE

Exposition de photographies – plus installation et objets inédits – El harba wine de Hind Faiza Oufriha, jusqu'au jeudi 09 mars. Ezou'Art Galerie du Centre commercial et de loisirs de Bab Ezzouar, Alger.

MANGA

Exposition Dz Manga. Musée public national d'art moderne et contemporain-MAMA, jusqu'au jeudi 30 mars. 140 œuvres de bande dessinée de 21 auteurs algériens. Rencontres à 15h. Consulter: mama-dz.com

CHANGEMENT

Exposition 60 solutions pour le changement... Inventer de nouveaux modèles de développement. Institut français d'Alger jusqu'au jeudi 30 mars. 60 initiatives illustrées par les photographies de Yann Arthus-Bertrand. Chaque jour, de nouvelles pratiques sont testées et développées. Des villes chinoises ou colombiennes se lancent dans des programmes de chauffage et de transport plus économes en énergie ; des ONG malgaches et brésiliennes accompagnent l'évolution de techniques agricoles pour lutter contre la déforestation ; des entreprises françaises et danoises optimisent leurs processus industriels pour réduire leur empreinte carbone et leur consommation d'eau ... Les foyers d'innovation se multiplient, au Nord comme au Sud...

MME CHEBARLI MERIEM GENERAL MANAGER À HAMIDA PHARMA

Riche en nutriments complets pour les régimes alimentaires carencés

Mme Chebarli Meriem General Manager à Hamida pharma, que nous avons rencontré lors de la dernière édition du Salon international de la Pharmacie et de la Parapharmacie SIPHAL qui s'est déroulé à la SAFEX Alger, nous a parlé de la Spiruline qu'elle a qualifiée de petit miracle nutritif.

DEPUIS 1974, l'ONU soutient le développement de la spiruline en tant que meilleure nourriture du futur.

-La NASA et l'agence spatiale européenne l'ont proposée comme nourriture à cultiver lors des missions à long terme.

-La consommation de la spiruline est recommandée par également par l'UNICEF et la FAO.

-L'OMS a créé un service intergouvernemental pour l'usage de la spiruline contre la malnutrition. Elle définit comme un complément alimentaire majeur qui aura pour effet de réduire les coûts de santé sur le long terme et d'améliorer la qualité de vies des populations.

-La spiruline sert à lutter contre la malnutrition : Elle est utilisée à cette fin depuis plus de 30 ans par l'ONG genevoise Antenna Technologies pour maintenir en bonne santé les enfants de certaines tribus d'Afrique et de Madagascar, à l'image de la tribu Kanembous au Tchad qui cultive la spiruline naturelle depuis des centaines d'années et voit ses enfants en pleine santé.

-La spiruline (nommée ainsi en raison de sa forme spiralee), appartient à la famille des cyanobactéries filamenteuses ou microalgues bleu-vert.

-Cette cyanobactérie existe sur Terre depuis plus de trois milliards d'années et est vraisemblablement le micro-organisme le plus ancien de la planète.

-Véritable super aliment, elle pousse naturellement dans des lacs proches de l'équateur, en Inde, au Tchad, et au Mexique où les populations locales la consomment régulièrement.

En effet la Spiruline est une micro-algue de la famille des cyanobactéries. C'est un complément alimentaire 100% naturel, pour garder vitalité et Bien être a expliqué Mme Chebarli Meriem General Manager à Hamida pharma. La Spiruline faible en calories mais riche en nutriments complets pour les régimes alimentaires carencés et convient à toutes personnes de tout âge. Avec 60 à 70% de son poids sec de protéines, elle offre le plein de vitamines, minéraux et de propriétés nutritionnelles sans égal.

Elle a indiqué que « la spiruline

contribue à diminuer le stress, favorise un sommeil réparateur, renforce les défenses immunitaires, contribue à lutter contre le vieillissement et surtout favorise un bon fonctionnement du système digestif.

Ce compliment combat l'acné, stimuler le système immunitaire, contribuer à faire baisser le taux de cholestérol, aide à combattre la leucoplasie, qui est une inflammation précancéreuse des muqueuses de la bouche et qui peut donc dégénérer en cancer et aussi régule et abaisse le taux d'insuline chez les diabétiques.



Alors que son utilisation remonte à des temps très anciens

DES ÉTUDES montrent que la spiruline empêche ou inhibent des cancers chez l'humain La spiruline est une micro-algue commercialisée comme complément alimentaire en raison de sa richesse en minéraux et en vitamines.

Selon les spécialistes, plusieurs études montrent que la spiruline ou ses extraits empêchent ou inhibent des cancers chez l'humain. En effet, la spiruline interagit avec le système immunitaire qu'elle contribue à stimuler. Les recherches montrent que la spiruline a aussi une action antivirale.

Considérée depuis des années comme un complément alimentaire naturel, sain et efficace par un grand nombre de personnes convaincues par les résultats obtenus à la suite d'une cure, l'utilisation de la spiruline remonte effectivement à des temps très anciens.

La spiruline est commercialisée sous la forme d'une poudre bleu-vert déshydratée, ou bien sous forme de filaments, ou encore en comprimés.

Selon son origine, la spiruline renferme entre 55% et 70% de protéines d'excellente qualité (grâce à leur proportion d'acides aminés). Cette micro-algue contient effectivement les huit acides aminés qui doivent impérativement être fournis à notre organisme. Normalement, on ne les trouve tous ensemble que dans les produits d'origine animale, peu dans les végétaux : les micro-algues sont des exceptions à la règle. Elle contient également une quantité intéressante d'acides gras insaturés de la famille des oméga-6 (acides gamma-linoléniques).



L'un des composants très intéressants de la spiruline est la chlorophylle. Elle a une influence positive sur la fabrication de globules rouges et purifie le sang.

En effet, la chlorophylle, avec son noyau Hème (comme celui de nos globules rouges) est capable de chélater le magnésium qu'elle contient (nos globules rouges contiennent du fer, pas du magnésium). Cela veut dire qu'elle est aussi capable de chélater d'autres éléments, comme des toxines, et donc d'en « nettoyer » le sang.

La phycocyanine, composante exclusive de la spiruline, a, elle aussi, des propriétés détoxifiantes et stimulantes du système immunitaire déjà prouvées (voir ci-dessous) et qui font encore l'objet de nouvelles recherches pour connaître de nouveaux effets.

Les experts soulignent que « La spiruline contient

du zinc, du sélénium, du manganèse, du fer, du cuivre, et du chrome et tous les minéraux (calcium, magnésium, sodium, potassium, phosphore). Elle contribue à ralentir le vieillissement de la peau grâce à ses molécules antioxydantes (acide gamma-linoléniques, phycocyanine, tocophérol, carotène, sélénium et zinc) qui empêchent la formation de radicaux libres. L'acide gamma-linolénique contenu dans la spiruline apporte souplesse, élasticité, et donc douceur à l'épiderme.

La paroi de la cellule de la spiruline est très mince, contrairement aux algues de mer : les nutriments sont donc rapidement et complètement absorbés par le corps, et facilement assimilés par des enfants et personnes âgées.

Parmi ses multiples vertus, elle peut aider à perdre du poids en ayant un effet modérateur sur l'appétit, grâce aux protéines qu'elle contient et qui sont satifiantes. L'activité purifiante de la spiruline pure entraîne une évacuation rapide et efficace des polluants et de l'acide lactique. Elle permet de ce fait une augmentation de l'énergie et une récupération plus rapide après un entraînement ou une compétition. La spiruline, un dopant naturel, un véritable concentré d'énergie par son apport en fer, en vitamine B12, en bêta-carotène, la spiruline est donc d'un grand intérêt pour les sportifs(ves) notamment sur le plan de l'oxygénation des muscles, les acides gras essentiels intervenant quand à eux dans l'intégrité des cellules indispensables au bon fonctionnement du système immunitaire.

Rendez-vous scientifiques

Session de formation au Centre Familial de Ben Aknoun aujourd'hui

Dans le cadre de sa stratégie d'ouverture sur les médias, la CNAS poursuit son cycle de formation au profit des journalistes et organise la 3ème session sous le slogan : « les médias, nos partenaires et notre soutien » qui portera sur les procédures du contrôle médical et le contrôle administratif des arrêts de travail.

Cette session de formation se déroulera aujourd'hui à la salle de conférences du Centre Familial de Ben Aknoun, à partir de 9h00.

-Une JFMC sur les maladies systémiques, l'arthrose et l'ostéoporose le 23 Février au Centre familial de Ben Aknoun
Ligue Algérienne Anti-Rhumatismale(LAAR) organisera le Jeudi 23 Février 2017 au Centre familial de Ben.Aknoun-Alger une journée de formation médicale continue pour les médecins généralistes, spécialistes du secteur public et privé sur les actualités des affections rhumatologiques prévalentes : Maladies systémiques, Arthrose et Ostéoporose.

L'après midi (portes ouvertes) sera dédié aux patients atteints de rhumatismes et les parents.

Les médecins intéressés doivent se rapprocher auprès du

secrétariat de la LAAR afin de prendre les dispositions nécessaires à leur accueil.

L'inscription est obligatoire et gratuite pour tous par fax au 021 38 41 21 ou par e-mail : fadhila.cherdouh@hotmail.fr. Pr A.Ladjouze-Rezig, Présidente de la LAAR

-ouverture des travaux du 1er congrès international de chirurgie thoracique le 24 février à Oran

Le 1er congrès international de la Société algérienne de chirurgie thoracique aura lieu les 24 et 25 février prochains à Oran, a-t-on appris de ses organisateurs.

Initiée par la Société algérienne de chirurgie thoracique, et ayant pour thème principal le cancer bronchique et réunira des experts nationaux et étrangers qui aborderont les dernières recherches et thérapies en la matière ainsi que les meilleurs moyens de prévention.

- Plus de 250 firmes au prochain Salon international du mobilier hospitalier d'Oran

Plus de 250 firmes sont attendues à la 20ème édition du Salon international du mobilier hospitalier et de l'équipement médical (SIMEM 2017), prévue avril prochain à Oran, a-t-on appris des organisateurs. Cet événement dédié aux professionnels de la santé se tiendra du 12 au 15 avril prochain au Centre des

conventions d'Oran "Mohamed Benahmed" (CCO) avec la participation de plus de 250 firmes algériennes et étrangères. La manifestation permettra aux visiteurs de prendre connaissance des nouveautés en matière d'équipements et produits de ces sociétés exposantes en provenance de 27 pays.

Le public trouvera, parmi les stands des "habités" du salon, les équipements relatifs à l'imagerie médicale, les produits de laboratoire, les instruments et dispositifs médicaux, d'orthopédie, de premiers secours, et de mobilier hospitalier. Le SIMEM 2017 verra aussi la venue de primo-participants à l'instar du secteur dentaire.

-17ème Panarab Cancer Congress 2017 - 20 au 22 avril 2017 à Alger

-Congrès annuelle de la Société Algérienne de Chirurgie Urologique "SACU", la Société Algérienne d'Urodynamique et de Pelvipérinéologie "SALUDPP" et l'Association des Urologues de Constantine "ASUR" - 27 au 29 avril 2017 à Constantine

-2èmes journées de gastroentérologie "Brahim Touchene" - 4 et 5 mai 2017 à Batna

-5ème congrès médical et les 3èmes congrès maghrébins de médecine générale/médecine de famille - 19 et 20 mai 2017 à Oran

Pour un équilibre de la personne humaine à base d'une justice équitable

«La justice, écrit, le Maître penseur El Ghazali, ne constitue nullement une partie des vertus ; bien au contraire elle en est l'ensemble. En effet, lorsqu'une hiérarchie louable s'établit entre le roi, son armée et ses sujets, hiérarchie se manifestant dans la vie de tous les jours par le fait que le Souverain est clairvoyant et dominant (maîtrisant bien les problèmes du pays) que son armée est puissante et obéissante, et que les sujets sont dociles et soumis, on dit que la justice est établie dans le pays. Pas de justice si ces vertus profitent seulement à certains et non à l'ensemble des citoyens. »

Par Cheïkh Tahar Badaoui

« En outre, la justice, dans la politique, consiste à ériger des éléments de la cité une hiérarchie analogue à celle des éléments de l'âme ; de sorte que la cité, par sa solidarité, par l'harmonie de ses éléments et par la coopération de ses parties pour réaliser son but, forme un tout organique comparable à un seul homme. »

3°) UNE JUSTICE AUTONOME.

Un trait caractéristique de la législation du Saint Coran en ce domaine, est l'autonomie judiciaire des différentes communautés des sujets : loin d'imposer la loi du Saint Coran à tout le monde, l'Islam admet, et encourage même, que chaque groupement, chrétien, juif, mage (prêtre zoroastrien) et autres, ait ses propres tribunaux, présidés par les siens, pour lui appliquer sa propre loi dans tous les domaines aussi bien civil que pénal.

Dans l'hypothèse où les parties au litige appartenaient à des communautés différentes, une espèce de droit international privé trancherait ce conflit des lois. Au lieu de chercher l'absorption et l'assimilation de tous dans la communauté « régnante », l'Islam protège les intérêts de tous ses sujets, tous jouissant à égalité, des bienfaits de la citoyenneté et du bon voisinage.

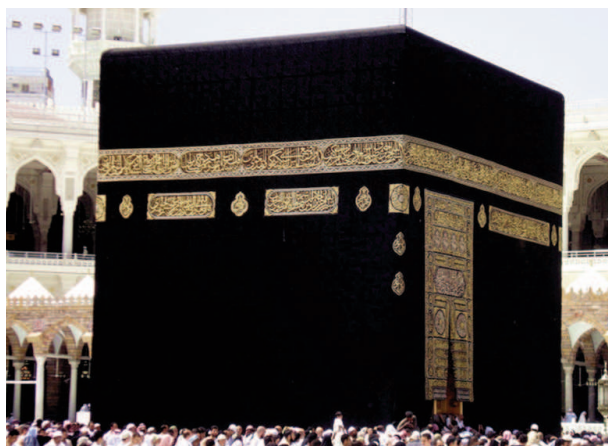
Quant à l'administration de la justice chez les musulmans, outre sa simplicité et son expédition rapide, l'institution de « la purification des témoins » mérite d'être signalée : dans chaque localité, les tribunaux établissent les archives sur les comportements et habitudes de tous les habitants, pour savoir au besoin, si un témoin est digne de foi ; on ne laisse pas uniquement à la partie adverse le soin d'affaiblir la valeur d'un témoignage.

L'on se penche sérieusement sur la véracité du témoignage au même titre que sur le comportement moral de ceux qui seront appelés à témoigner dans un procès quelconque. N'est guère admis le témoignage d'un incapable, d'un faible d'esprit, encore moins le témoignage de celui qui serait l'objet d'une poursuite diffamatoire, même au sein de sa propre famille, tel que le souligne ardemment le Verset 4 de la Sourate dite « La lumière ».

En effet, ce Verset dispose en substance : « A propos de ceux qui lancent des accusations gratuites contre des femmes chastes, et sans consolider ce faire par le témoignage de quatre témoins, aussi devez-vous les fouetter de quatre vingt coups de fouet, et n'acceptez plus jamais leur témoignage ; car ceux là sont les pervers. A l'exception toutefois de ceux qui, après cette étourderie infâme, se repentent et reviennent au droit chemin, car Allah est Pardonneur et Miséricordieux. »

Le point crucial est de sauvegarder la dignité humaine, de protéger les gens honnêtes, de couper court aux accusations diffamatoires, d'assurer ainsi l'intégrité et l'harmonie des foyers. Par ce Verset et les suivants, la réputation de la femme se trouve rigoureusement protégée, aussi bien contre les accusations d'un époux ombrageux, que contre toute autre diffamation. Ce virus d'adultère se trouve pratiquement banni de toute société qui se veut islamique.

La citation de l'Imam Tabari à propos de la justice islamique, serait ici d'un apport



très bénéfique. « Si l'on doit rendre hommage au khalife 'Umar que Dieu agréa son âme, ce n'est pas pour sa justice ou son désintéressement aux plaisirs d'ici-bas, dit-il, car il fut précédé par des souverains très vertueux qui le dépassèrent de loin dans certains cas, aussi intègres que lui, ne profitant guère du trésor public, et il y en aura après lui, mais ce qui est admirable chez ce noble khalife, c'est que, lorsqu'il fut arrivé au pouvoir, il ne changea absolument rien à ses habitudes ; et il est resté fameux par rapport à sa vie d'ascète, qu'il mena de son vivant avec une clairvoyance et une abnégation sans mesure. »

« Il occupa le pouvoir pendant plus de dix ans, et chaque jour, il vit partir une expédition et arriver une nouvelle d'une victoire. Chaque jour, un événement heureux. L'on apportait constamment des richesses. Il conquit le monde, abassa tous les Souverains, fonda des villes telles que (Basra) et (Koufa) en Irak et régla les affaires administratives et l'impôt. Des armées pénétrèrent aux fins fonds de l'Est asiatique jusqu'aux bords du Djajoun, au nord jusqu'à l'Azerbaïdjan, jusqu'à Derbend des khazars et au mur de Gog et de Magog, au sud, jusqu'aux pays de Sind et de l'Inde, dans l'Oman, le Bahreïn, le Mokran et le Kirmân ; à l'ouest, jusqu'aux frontières du pays de Rom, (ex empire byzantin) »

« Les habitants de tous ces pays furent ses sujets et entrèrent dans son obéissance. Et malgré toute cette puissance, 'Umar ne changea pas la moindre chose dans sa manière de vivre, dans sa façon de manger, de dormir, de s'habiller, de parler. » Qui ne souhaiterait pas de nos jours un Imam à l'image du khalife 'Umar que Dieu agréa son âme ? Mais, sommes-nous en mesure de l'accepter comme tel et lui obéir ??

4°) LA JUSTICE ET L'UNICITÉ DE DIEU

Les codes divins ont combattu le polythéisme non pas du seul fait qu'il associe à Dieu d'autres divinités, mais en plus parce qu'il porte en lui-même les germes de l'injustice et de l'oppression qui font dévier les gens de la voie de la justice. D'ailleurs, aucun des principes du Saint Coran n'a été associé à la force matérielle à l'exception du principe de la justice. Même le principe de l'unicité de Dieu sur lequel le Saint Coran insiste tant, n'a pas été associé à la force du fer et les négateurs de cette unicity

te n'ont jamais été menacés du fer et de sa puissance bien qu'ils aient commis le pire des crimes en associant à Dieu d'autres divinités, car toute forme d'injustice met en péril la sacralité de la personne humaine, le respect de l'autre, donc le bien être entre les hommes.

Par contre, les oppresseurs ont été menacés de cette puissance du fer dussent-ils être du nombre de ceux qui témoignent de l'unicité de Dieu et de la véracité de Sa Révélation « Combattez le groupe qui se rebelle, jusqu'à ce qu'il se conforme à l'ordre de Dieu ». Citation coranique déjà citée supra, (sourate dite : « les Appartements » ou « Al Hujurat » Verset 9).

5°) LA JUSTICE DANS LES AFFAIRES PERSONNELLES

Dieu a ordonné que la justice soit présente dans tous les aspects de la vie y compris au sein de la famille. C'est ainsi qu'il en a fait une condition sine qua non pour pouvoir épouser plus d'une femme : « Si vous craignez de ne pas être juste avec celles-ci, alors une seule ». (Sourate dite : « Les femmes » Verset 3).

Ainsi, notre Seigneur, qu'Il Soit Exalté, a fait de la seule crainte de ne pas être équitable vis-à-vis des épouses un empêchement de ce qu'il a Lui-même permis. Dieu nous a montré ainsi que Sa permission pour une raison ou une autre est conditionnée par l'absence de torts et d'injustice vis-à-vis des co-épouses et que si cette permission est entachée de torts et d'injustices, elle devient nulle et non avenue. C'est là une règle législative admise par tous les juristes de toutes les époques. Les conséquences de cette règle furent vraiment bénéfiques au sein de la société puisque, grâce à elle beaucoup de personnes ayant dévié jadis de la voie droite, se sont repentis et revenues à leur bon sens.

6°) LA JUSTICE DANS L'ÉCRITURE DES DOCUMENTS

Dieu a aussi décrété d'être juste dans l'écriture des documents attestant la conclusion de dettes et les conditions devant lier les deux partenaires. Le verset le plus long du Coran traite de ce sujet : « Ô les croyants ! Quand vous contractez une dette à échéance déterminée, mettez-la en écrit ; et qu'un scribe l'écrive, entre vous, en toute justice » jusqu'à ce qu'il dise : « C'est plus équitable auprès de

Dieu, et plus droit pour témoignage, et plus susceptible d'écartier les doutes ». (Sourate dite « Al Baqarah » ou dite « La Vache » Verset 282).

A signaler ici que si le témoignage de deux femmes équivaut à celui d'un homme à défaut d'un second, ce n'est guère parce que la femme est en deçà de l'homme, loin de là, mais parce qu'elle est destinée de par sa vocation, à gérer les problèmes de son foyer, à embellir la vie du couple par l'obéissance, la bonne éducation de ses enfants, du bon entretien de la famille en général, bien entendu sous la responsabilité première du mari, auquel lui incombe en premier lieu et avant tout, la charge de subvenir aux besoins matériels et moraux de son ménage.

Il en est de même lors des témoignages. Etre juste dans ces circonstances, c'est dire la vérité telle qu'elle est, sans cacher quoi que ce soit et sans en déformer les propos. « Et ne cachez le témoignage ; quiconque le cache a, certes, un cœur pécheur ». (Sourate dite : « Al Baqarah » Verset 283) Et aussi : « Observez strictement la justice et soyez des témoins (véridiques) comme Dieu l'ordonne, fût-ce contre vous-même, contre vos père et mère ou proches parents ». (Sourate dite : « Les femmes » Verset 135).

7°) LA JUSTICE DANS L'EXÉCUTION DES SENTENCES

La justice est recommandée enfin dans les jugements et l'exécution des sentences. Le Coran considère ceci comme le fait de rendre un dépôt confié avec confiance. « Certes, Dieu vous commande de rendre les dépôts à leurs ayants droit, et quand vous jugez entre des gens, de juger avec équité ». (Sourate dite « Les femmes » Verset 58). Si tel est le cas de la justice dans le témoignage qui est un des moyens de rendre des sentences comme il est stipulé dans le Saint Coran, et si dévier de cette voie entraîne des conséquences désastreuses pour la bonne marche du pouvoir judiciaire, que dire alors des déviations qui peuvent entraver la bonne marche de la justice elle-même, sachant que celle-ci est le dernier recours du faible afin de récupérer ses droits et de l'accusé innocent, afin d'être traité avec équité ! On peut ajouter qu'elle est aussi l'épée qu'on brandit face au puissant pour l'obliger de s'acquitter des droits de ses victimes, tout en ouvrant à ce dernier l'issue du beau repentir. Il convient en outre de préciser qu'en Islam, le pouvoir judiciaire est fondé sur l'égalité de tous les hommes devant la loi, égalité n'excluant nullement le Chef d'Etat, vis-à-vis de ses sujets. Le Saint Coran a ordonné une autre disposition importante : les citoyens non musulmans de l'Etat islamique ont une autonomie judiciaire : chaque communauté a ses propres tribunaux, ses propres juges, qui administrent ses propres lois dans le domaine civil comme dans le domaine pénal. Ainsi, le Saint Coran demande aux Juifs d'appliquer leurs lois bibliques et aux Chrétiens leurs lois évangéliques. De Son vivant, notre Prophète, Salut Divin Sur Lui, appliqua une sentence pénale de dilapidation sur deux partenaires (mâle et femelle) de la communauté juive, résidant à Médine, prises en flagrant délit d'adultère, après avoir consulté par l'intermédiaire de leurs rabbins, les clauses de la Thora inhérentes à ce genre de crime. C. T. B.

A Suivre

VOLLEYBALL/CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS: GS PÉTROLIERS-AHLY DU BAHREÏN (3-0)

LES VOLLEYEURS algériens du GS Pétroliers se sont imposés devant leurs homologues du Ahly de Bahreïn sur le score de 3 sets à 0, en match comptant pour la 1ère journée du championnat arabe des clubs de volley-ball (messieurs), disputé lundi à Manama. Les Algériens se sont adjugés les trois sets sur les scores de : 26-24, 25-22 et 25-19. Dans l'autre match disputé ce lundi, El-Djeich du Qatar s'est imposé devant Souhili de Libye sur le score de 3 sets à 2. Selon le programme de la compétition, les Pétroliers seront opposés à Tenourine du Liban, lors de leur deuxième sortie, prévue mercredi, avant d'affronter Ahly d'Arabie Saoudite, vendredi.

Championnat de France de l'élite en salle (1.500m) : Victoire de l'Algérien Anou Le coureur algérien Abderrahmane Anou a décroché la première place sur le 1500m du Championnat de France de l'élite en salle, disputé dimanche soir à Bordeaux, avec un chrono de 3:54.38. Le sociétaire du club de Montpellier a devancé Sofiane Selmouni, de l'AC Illzach Kingersh (3:55.04) et Samir Dahmani de l'Atletic Sports Martigues (3:55.20). Le 12 février, Anou avait couru le 3000m d'un autre meeting en salle à Metz, où il s'était contenté de la 6e place avec un chrono de 7:58.50, contre 7:44.55 pour le vainqueur de cette course, le Français Amdouni Morhad.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE RAFLE ET BILLARD (FARB)

L'AG électorale de la FARB le 9 mars à Alger

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE électorale (AGE) de la Fédération algérienne de Rafla et Billard (FARB) aura lieu le 9 mars prochain au Centre des fédérations sportives (Alger). L'assemblée générale ordinaire (AGO) est programmée pour ce jeudi au Centre des fédérations sportives (Alger), avec comme ordre du jour l'adoption des bilans moral et financier de l'exercice 2016 ainsi que le bilan quadriennal du mandat olympique 2013-2016. Les membres de l'assemblée générale de la FARB auront également à examiner le rapport du commissaire aux comptes et la désignation des membres de la commission de candidatures, de recours et de passation de consignes.

JIJEL S'ILLUSTRE AU TOURNOI D'ÉCHECS DE LA POLICE

AMAR BOUCHEKARA (hommes) et Amel Lebada (dames) ont remporté le Championnat régional inter-services de police de jeu d'échecs organisé par la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) au centre de repos familiale de Ain Achir à Annaba. Bouchekara de Jijel s'impose dans la compétition masculine devant Reda Sayoud de Skikda et Yahia Merabet représentant de Batna. Chez les dames, Amel Lebada de Jijel a «damé le pion» à toutes ses concurrentes. La constantinoise Hanane Bensaha décrochant la 2e place tandis que Hana Abdi représentante de Taref montait sur la troisième marche du podium. Plusieurs cadres de la DGSN ont assisté à cette compétition à l'issue de laquelle l'arbitre fédéral Hamela Djazil a été honoré.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DES SPORTS MÉCANIQUES (FASM)

L'assemblée générale ordinaire de la fédération algérienne des sports mécaniques aura lieu, le 25 février à 10h au complexe sportif Ghermoul, suivie de l'assemblée électorale le 10 mars.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE HANDISPORT (FAH):

Les meilleurs arbitres algériens seront honorés aujourd'hui à Staouéli

Les meilleurs arbitres des différentes disciplines handisports seront honorés aujourd'hui à Staouéli (Alger), en guise de reconnaissance aux efforts consentis durant la précédente saison sportive, a annoncé lundi du président de la commission d'arbitrage au niveau de la Fédération algérienne handisport (FAH).

«**J**e pense qu'il est temps de penser à ces chevaliers du sifflet qui, sans eux, aucune compétition ne peut se dérouler», a déclaré Rabah Halimi, membre fédéral et président de la commission d'arbitrage à la FAH. Les disciplines concernées sont le handi-basket, le goal-ball, le powerlifting, le volley-assis, le football inadapté et le football visuel. «Cette initiative, la première du genre en handisport, vise à encourager ces acteurs du sport qui se sont investis dans l'arbitrage. Une cérémonie sera organisée pour leur témoigner notre reconnaissance et les encourager à persévérer dans le travail», a souligné le responsable de l'arbitrage, exprimant son souhait de voir perpétuer cette initiative au sein de la Fédération handisport qui a pris des galons au niveau international. Il est à signaler que 82 arbitres (hommes et dames) de plusieurs disciplines handisports officient régulièrement dans les compétitions des différents paliers et le nombre est appelé à augmenter, sachant que la FAH est une fédération multidisciplinaire.



L'AG ORDINAIRE FIXÉE AU JEUDI À DÉLY IBRAHIM

La fédération algérienne handisport (FAH) tiendra son assemblée générale ordinaire (AGO), jeudi à partir de 9h00, à l'INFS/STS Dély Ibrahim (Alger), fédérale. Durant cette AG, les membres présents auront à étudier pour approbation, les bilans moral et financier de l'exercice (2016), ainsi que le bilan du mandat olym-

pique (2017-2020). A la fin des travaux de l'AGO, il sera procédé à l'élection des membres de la commission de candidatures, celle des recours et aussi la composante de la commission de passation de consignes, en prévision de l'assemblée électorale, prévue, réglementairement, dans les 15 jours qui suivent la tenue de l'AG ordinaire.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE SPORT POUR TOUS

Conférence de presse aujourd'hui à 10h, à Ghermoul (Alger)

LA FÉDÉRATION algérienne de Sport Pour Tous, sous le haut patronage de M. le ministre de la Jeunesse et des Sports, organisera du 20 au 25 mars prochain, le Festival Arabe de sport pour tous et de Speed Ball, au niveau de la wilaya d'Oued Souf, avec pour l'objectif de promouvoir le tourisme sportif en Algérie. Et à cet effet justement, le Comité d'organisation de cette manifestation sportive internationale animera un premier point de presse demain aujourd'hui, à partir de 10h, au niveau de la salle des conférences du complexe sportif Ghermoul, à Alger. A l'ordre du jour : présentation de cet événement majeur aux médias, notamment et entre autres, le programme d'activités prévu en cette occasion, les objectifs recherchés et les pays participants.

CHAMPIONNAT MILITAIRE INTER-ÉCOLES DE NATATION:

Quatre vingt et un nageurs en compétition à El Harrach

LES ÉPREUVES du championnat d'Algérie militaire inter-écoles de natation ont débuté lundi à l'Ecole supérieure de matériel d'El Harrach (Alger), avec la participation de 81 nageurs représentant 11 écoles militaires. Quatre épreuves spécifiques sont inscrites au programme de la compétition : 50m nage avec obstacles (messieurs), 50m et 100m nage libre (messieurs et dames), 4x50m nage libre (messieurs et dames), et 50m nage de sauvetage. La séance matinale de la première journée de compétition, a vu la consécration du nageur Mohamed-Mehdi Medjadji (Ecole de techniques d'intendance, 1ère région militaire) sur 50m nage avec obstacles avec un temps de 27.10. Dans l'épreuve par équipes de cette spécialité, c'est l'Ecole de techniques d'intendance qui a décroché le titre avec un chrono de 54.60. Lundi après-midi, les organisateurs ont programmé les qualifications du 50m et 100m nage libre (messieurs et dames). La deuxième journée de compétition, prévue mardi, verra le déroulement des finales du 50m et 100m nage libre, ainsi que 50m nage de sauvetage dans la matinée, alors que les finales 4x50m nage libre (mes-

TENNIS/CLASSEMENT MONDIAL

L'Algérien Youcef Rihane gagne 136 places

LE TENNISMAN algérien Youcef Rihane a gagné 136 places dans le nouveau classement mondial «junior», dévoilé lundi par la Fédération internationale de tennis (ITF) et pointe désormais au 337e rang, grâce notamment à sa double victoire dans le tournoi international «Mehdi-Bouras», clôturé samedi à Alger. Le jeune algérien figurait en effet à la 473e place au classement mondial des juniors et c'est en remportant les tableaux simple et double du tournoi Mehdi-Bouras, disputé du 14 au 19 février au Tennis Club d'Hydra qu'il a réussi cette formidable ascension. En simple, Rihane a remporté le tournoi Mehdi-Bouras en battant par deux sets à zéro le Marocain Soufiane El Mesbahi, qu'il

sieurs et dames) se dérouleront l'après-midi. Le Directeur de l'Ecole supérieure de matériel d'El Harrach, le Général Abdelghani Moumen, a indiqué dans son allocution d'ouverture que «cette compétition coïncide avec les festivités de la journée du chahid et le 51e anniversaire de l'ouverture l'Ecole».

LES ÉQUIPES PARTICIPANTES :

- Académie militaire inter-armes, Cherchell (AMC)
- Ecole supérieure de défense aérienne du territoire, Réghaia (ESDAT)
- Ecole supérieure navale, Tamentfoust (ESN)
- Ecole nationale préparatoire aux études d'ingénieur, Rouba (ENPEI)
- Ecole technique d'intendance, Blida (ETI)
- Ecole supérieure d'aviation 2e région militaire
- Ecoles des sous-officiers marines 2e région militaire
- Ecole supérieure des troupes spéciales 4e région militaire
- Ecole d'application des forces navales 5e région militaire
- Ecole d'application de génie militaire 1ère région militaire
- Ecole supérieure de matériel 1ère région militaire.

avait déjà éliminé en demi-finale du tableau double. La 2e victoire de Rihane a été signée dans ce même tableau double, où il avait fait équipe avec son cousin, Matis Amier. Ils ont battu un tandem algéro-égyptien, composé de Toufik Sahtali et Mohamed Gomaâ 6-4, 7-6 (5). Rihane est actuellement engagé dans un autre tournoi international à Alger, et grâce auquel il pourra améliorer davantage son classement mondial. Cette compétition, de grade 5, se déroulera du 21 au 25 février 2017, au Tennis Club «Les Palmiers» de Ben Aknoun. Un total de 83 tennismen (45 garçons et 35 filles) représentant 22 pays participent à ce tournoi, officié par le juge-arbitre algérien Hakim Fatah.

20E JOURNÉE DE LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR)

USMA 2 - CRB 1 : Soustara freine Laâkiba et retrouve des couleurs

Forcé par l'obligation de résultat pour ne pas sombrer davantage dans une spirale négative qui a pris forme depuis le début de la phase retour, le champion en titre sortant, l'USM Alger se devait de mettre fin à l'hémorragie. Et c'est chose faite pour les Rouge et Noir de Soustara qui ont sorti cette fois-ci le grand jeu, pour remporter le derby qu'il ne fallait surtout pas rater.

Le Chabab de Belouizdad, l'adversaire du jour qui restait sur une très belle dynamique avec notamment la victoire arrachée en terre oranaise face au MC Oran, a payé les frais de la rage de vaincre des Usmistes. Prenant d'entrée les choses en mains, la classe biberon de Paul Putt, avec un duo explosif dans l'entrejeu nommé Benguit, Bengrina n'a pas cherché midi à quatorze heures pour étouffer, au fil des minutes qui s'égrènaient, les Rouge et blanc de Laâkiba, plutôt mal inspirés cette fois-ci. Partis sur les chapeaux de roues, la partie a vu les Usmistes annoncer les premiers la couleur par Benmoussa. Le pressing des hommes des camarades de Meftah n'a pas tardé à porter ses fruits puisque huit minutes plus tard, sur un contre bien négocié entre les attaquants de l'USMA, Benguit, d'une accélération, laisse parfois la défense belouizdadie avant de s'appuyer sur Meziane et aller battre d'un tir de maître l'infortuné Salhi (1 à 0). Une réalisation qui a en fait libéré les Rouge et Noir devant des Belouizdadis ne s'attendant guère à une telle réaction de la part de l'adversaire du jour. Piqués dans leur amour-propre, les joueurs de Badou Zaki tentent de relever la tête mais, sont pris au coup par les Usmistes plus volontaires et plus entreprenants. Yahia Chérif et Hamia tentent de secouer le cocotier du Marocain mais en vain. La citadelle de Soustara est présente sur toutes les balles. Les minutes avancent et le CRB n'arrive pas à déverrouiller le bloc adverse très compact. De retour des vestiaires, les gars de Badou Zaki se ruent vers la cage de Zemmamouche pour tenter de remettre les pendules à l'heure, en vain. La pression



monte d'un cran d'un côté comme de l'autre et aucune équipe n'arrive à trouver la faille malgré les nombreuses occasions recensées. Alors que tous les présents s'attendaient à voir le Chabab refaire surface, ce sont les Usmistes qui réussirent à sceller le sort par Meziane, lequel profitera d'une passivité flagrante des défenseurs du Chabab pour porter le coup fatal à la 72e minute, au grand bonheur des suppor-

ters usmistes. La réaction des Belouizdis s'est avérée tardive après le but de Lemhen dans les derniers instants de la partie. Soustara s'est enfin refaite une santé et il faudra désormais compter pour la course finale au podium. Copie à revoir pour Badou Zaki dont la composante est tombée dans un excès de confiance flagrant après sa victoire à Oran.

S. S.

LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE : CE SOIR À 20H45 À PORTO (PORTUGAL)

Porto-Juventus : Duel de deux géants , Buffon- Casillas

DEUX HOMMES, deux légendes, deux monuments du football, l'affiche entre Porto et la Juventus sera surtout le théâtre d'un magnifique affrontement entre deux des meilleurs gardiens de leur génération. « Notre rivalité est très saine. On s'aime et on s'estime beaucoup, jouer contre Buffon est toujours un grand plaisir. C'est un gardien incroyable, il a marqué l'histoire du football » soulignait récemment Iker Casillas. Les deux « amis », qui se sont affrontés à de nombreuses reprises avec l'Italie et l'Espagne et surtout avec la Juventus et le Real Madrid, se donnent rendez vous au Portugal pour une rencontre existante. Et cette fois-ci pas de place pour les sentiments puisque c'est une belle option pour les quarts de finale qu'iront chercher les 2 gardiens. D'ailleurs, l'Italien a toujours su triompher de l'Espagnol lors des phases à élimination de la Champions League. Qui aura le dernier mot ? Absents contre Palermo vendredi soir, Chiellini et Barzagli pourraient bien faire partie du groupe d'Allégri ce soir à Porto. Le premier avait été remplacé (à titre préventif) en début de match à Cagliari tandis que le second avait ressenti une gêne à la cuisse en fin de la

rencontre à Crotona. Les deux joueurs ont en tout cas intensifié leurs entraînements personnels, et Allegri prendra sa décision à quelques heures du match. Si les deux défenseurs seront absents, le jeune Rugani devrait être titularisé aux côtés de Bonucci en défense centrale. « Porto est très fort à domicile, c'est une équipe qui lutte jusqu'à la fin et ce n'est jamais facile d'aller gagner la bas.

Je suis content de retrouver mes anciens amis mais je peux vous assurer que je ne leur ferais pas de cadeau ! ». Des propos bien évidemment signés Alex Sandro, qui fera son grand retour au Portugal et au Drago. Pour Leonardo Bonucci ce déplacement au Portugal est aussi important et difficile : « Il faudra une grande Juventus.

LFP : DEUX MATCHES À HUIS CLOS POUR LE MO BÉJAÏA

LA COMMISSION de discipline la Ligue nationale de football a infligé une sanction de matches à huis clos pour le MO Béjaïa après les incidents qui ont eu lieu après le match face à l'USMA, mardi dernier au stade de l'Unité Maghrébine. Le MOB qui lanterne rouge de la Ligue 1 accueillera l'Olympique Médéa et la JS Kabylie sans son public. Par ailleurs, les joueurs Mazarri (CSC), Amokrane (ESS) et Sidhoum (USMBA), expulsés lors de la 20e journée, le week-end dernier, ont écopés de deux matches de suspension chacun.

10 ANS APRÈS APRÈS, ZIANI RETROUVE LE CHEMIN DES FILETS EN L2

KARIM ZIANI et Essaid Belkalem figureraient dans le onze titulaire d'Orléans, qui recevait Lens ce soir. Et l'ancien international a inauguré son compteur-but en transformant un penalty pour le 2 à 0. Lens réduira l'écart au score en fin de match. L'US Orléans a pris douze points, sur quinze possibles, sur les cinq dernières journées. Ziani n'avait plus marqué en Domino's Ligue 2 depuis le 12 mai 2006. Ce jour-là, le milieu de terrain avait frappé avec le FC Lorient face au Stade de Reims, déjà sur penalty.

LIGUE 1 FRANÇAISE : BOUDEBOUZ DANS LE ONZE TYPE DE LA 26E JOURNÉE

L'INTERNATIONAL ALGÉRIEN de Montpellier Hérault Sport Club, Ryad Boudebouz, auteur d'une belle prestation dimanche soir lors de la victoire (2-1) contre Saint-Etienne, a été retenu dans l'équipe-type de la 26e journée du championnat de France de football, publiée lundi par le site de Radio RMC. « Tous les ballons (ou presque) sont passés par lui. Le meneur de jeu montpelliérain Ryad Boudebouz a touché 101 balles contre Saint-Etienne et a grandement contribué à la victoire des siens (2-1).

SOFIANE HANNI TOUCHÉ DE NOUVEAU AUX ADDUCTEURS

L'ATTAQUANT international algérien d'Anderlecht Sofiane Hanni, blessé aux adducteurs, est incertain pour le déplacement à St-Petersbourg (Russie) pour affronter le Zenit jeudi dans le cadre des 16es de finale retour de l'Europa League. L'ancien joueur du FC Malines s'est blessé lors de la victoire sur le terrain d'Ostend (4-1) dimanche soir dans le cadre de la 27e journée du championnat. Hanni (26 ans) auteur par l'occasion de son 8e but de la saison, a dû céder sa place à la 58e minute de jeu. Outre Hanni, Anderlecht devrait se passer également des services du défenseur international sénégalais Kara Mbodj, victime d'une blessure musculaire. Lors du match aller, la formation belge a pris le meilleur sur le Zenit (2-0). Coupe de la Confédération africaine : Programme des matchs des 16es de finale de la Coupe de la Confédération de football prévus en mars prochain.

Club Africain (Tunisie) – Wikki Touris FC (Nigeria)
 Club Sportif Sfaxien (Tunisie) – Young Sports Academy Bamenda (Cameroun)
 Etoile du Congo (Congo) – JS Kabylie (Algérie)
 Djoliba (Mali) – El Masry (Egypte)
 AS Kaloum (Guinée) – Ittihad Tanger (Maroc)
 Ahly Shanday (Soudan) – SuperSport United (Afrique du Sud)
 MC Alger (Algérie) – FC Renaissance (RD Congo)
 Vipers SC (Ouganda) – Platinum Stars (Afrique du Sud)
 Azam (Tanzanie) – Mbabane Swallows (Swaziland)
 Zesco United (Zambie) – Le Messenger Ngozi (Burundi)
 Asec Mimosas (Côte d'Ivoire) – Apejes Academy (Cameroun)
 Onze Créateurs (Mali) – Rayon Sports FC (Rwanda)
 Moghreb Fès (Maroc) – Sporting Gagnoa (Côte d'Ivoire)
 Recreativo do Libolo (Angola) – Ngezi Platinum Stars FC (Zimbabwe)
 Sanga Balende (RD Congo) – Al Hilal Obeid (Soudan)
 Smouha SC (Egypte) – Ulinzi Stars (Kenya)
 Les rencontres aller auront lieu les 10, 11 et 12 mars et le retour les 17, 18 et 19 du même mois.



LA VILLE DE BODEGRAVEN, aux Pays-Bas, a connu une renommée mondiale ces derniers jours. La raison? L'installation de feux de signalisation dédiés aux piétons qui ont les yeux rivés sur leur téléphone. Baptisé "+Lichtlijn", le système composé d'une ligne au sol de LED qui change de couleur en fonction de la couleur du feu a été installé dans cette localité à proximité de trois écoles. Actuellement en phase de test, le procédé devrait être étendu à d'autres endroits, voire à d'autres villes

Des passages pour piétons pour accros aux smartphones

du pays si l'expérience à Bodegraven s'avère concluante. C'est en tout cas ce qu'espère l'entreprise néerlandaise HIG Traffic Systems, créatrice du projet.

"Les réseaux sociaux, les jeux, Whatsapp et la musique, sont des distractions majeures dans le trafic. On ne peut peut-être pas changer cela, mais on peut anticiper les problèmes", explique Kees Oskam, échevin de Bodegraven, dans un communiqué de HIG Traffic Systems.

Certains ne voient cependant pas cette invention d'un très bon œil. Pour Veilig Verkeer Nederland, l'agence néerlandaise pour la sécurité routière, elle "récompense les mauvais comportements". En outre, comme on l'explique dans ce reportage de RTL Nieuws, si les LED se voient très bien de nuit, il n'en est pas de même en pleine journée.

LA SEULE CHOSE QUI DONNE LE SOURIRE À CE BÉBÉ

La vidéo a déjà été vue 30 millions de fois sur Facebook.

"Nous étions en train de manger et Abigail commençait à être de mauvaise humeur. Elle ne voulait plus de nourriture, elle avait sommeil", raconte Yssel Jaquez sur le site de ABC News. Les parents de la petite fille tentent de lui donner à manger, à boire, sa tétine, mais rien n'y fait, Abigail, 14 mois, râle.

Pour rire, Yssel et son compagnon Rafael lui donnent un verre de jus, puis un verre de vin rouge. Et là, son visage s'éclaire. La petite fille éclate de rire face au verre d'alcool. Postée le 29 janvier sur Facebook, la vidéo de Rafael a été vue plus de 30 millions de fois.

"C'est juste une vidéo marrante. Bien évidemment, nous ne donnerions jamais d'alcool à notre

enfant", ont tenu à préciser les parents, qui habitent à Winter Haven en Floride.



CINQ CHOSES QUE VOUS NE CONNAISSEZ PROBABLEMENT PAS SUR LES VOIS

Le saviez-vous

UNE SUD-CORÉENNE A ÉCHOUÉ À L'EXAMEN DE CONDUITE 775 FOIS !



Une femme sud-coréenne âgée de 68 ans a le record de la personne qui a le plus échoué à un examen de conduite. En effet, elle a passé l'examen théorique 775 fois. Cha Sa-son a commencé à essayer depuis 2005 de passer la partie théorique de l'examen, mais jusqu'à présent, elle n'a pas réussi à obtenir les 60% requis pour avoir la licence.

ELLE FAIT CROIRE À SON COPAIN QU'ELLE A UN CANCER POUR LUI SOUTIRER 37.000 EUROS



PENDANT DES MOIS, un homme a dû emprunter l'équivalent de 37.000 euros pour payer les traitements de sa petite amie, qui se disait atteinte d'un cancer. Michelle Zipp, une Américaine de 31 ans a profité de l'amour de son petit ami pour lui soutirer de l'argent. Elle lui a fait croire qu'elle était en phase terminale d'un cancer et lui a demandé de lui verser de l'argent pour l'aider à payer les traitements.

Son copain, dont l'identité n'a pas été révélée, a vidé son compte en banque et fait un prêt équivalent à 37.000 euros (40.000 dollars), comme l'assure le Washington Post.

"DES INTENTIONS MANIFESTEMENT BIEN DIFFÉRENTES"

Petit bémol: sa compagne n'a jamais été malade. "Lui pensait qu'ils allaient se marier", raconte Bill Higgins, le procureur du Bedford County District Attorney dans l'est des Etats-Unis, "mais leurs intentions étaient manifestement bien différentes".

Ce couple était ensemble depuis quatre mois. Pendant ce laps de temps, Michelle Zipp a fait preuve de beaucoup d'imagination pour bernier son petit ami. Elle lui envoyait par exemple des sms en se faisant passer pour une infirmière qui donnait des nouvelles sur sa santé. Elle lui avait même donné le nom de l'hôpital et beaucoup de détails sur ce qu'elle vivait. Pour Lucas Kelleher, son avocat, "ce n'est pas que des allégations" et Michelle Zipp se dit "innocente".

LES HÔTESSES et stewards en savent bien plus que vous. Par exemple, ils ne boivent jamais du café et connaissent les meilleures places à bord d'un avion. Des professionnels se sont confiés à The Evening Standard et au Business Insider.

Pas de café à bord
L'équipage d'un vol ne boira jamais des boissons chaudes. Pas de café, pas de thé, pas de soupe. "Les tuyaux ne sont jamais nettoyés", prévient Heather Wilde, une hôtesse de l'air, à The Evening Standard. D'après The United States Environmental Protection Agency (US EPA), 1 avion sur 8 ne répond pas aux normes sur l'eau potable. Il y aurait des bactéries potentiellement nocives dans 15% des avions. Les avions ne sont pas si propres que ça. Plusieurs études ont démontré que les tables pliantes sont les endroits les plus sales dans un avion. "Les gens changent souvent les couches de leurs bébés sur les tables pliantes", ajoute un autre steward dans Business Insider. "Et ces tables ne sont pas soigneusement nettoyées après chaque vol. Nous commençons avec un chiffon à la rangée 1. Imaginez-vous son état une fois arrivé à la rangée 35." Ok pour les cigarettes électroniques, pas les Galaxy Note 7
Depuis des années, de nombreux objets potentiellement dangereux ont été interdits à bord d'un avion. En 2016, une cigarette électronique avait par exemple explosé dans un avion à Atlanta. Les batteries en lithium restent cependant autorisées. Idem pour les cigarettes électroniques, même s'ils ne peuvent pas être utilisés en plein vol. En revanche, les Samsung Galaxy Note 7 sont interdits sur tous les vols à destination des Etats-Unis. On ne peut pas les utiliser sur les vols en Australie non plus.



Personne ne meurt officiellement en plein vol
"Nous ne déclarons jamais la mort de quelqu'un en plein vol. Nous le faisons dès que l'avion a atterri", précise Annette Long. Si quelqu'un meurt en plein vol, l'équipage du vol le laissera assis à sa place. "Je le recouvrerais d'un drap mortuaire", poursuit-elle.
Un meilleur service aux derniers rangs
Pour l'hôtesse de l'air Annie Kingston, le service est bien meilleur aux derniers rangs. "La plupart des passagers choisissent les premières places pour être servis et descendre de l'avion plus rapidement que les autres. Mais les personnes assises aux derniers rangs reçoivent un meilleur service." La raison est simple: l'équipage d'un vol essaye de ne pas trop gaspiller les denrées avec les personnes assises aux premiers rangs. Généralement, les avions ne disposent pas d'assez de vodka, de coussins et de boules Quies pour tous les passagers. "Celui qui s'assoit aux derniers rangs aura par exemple plus de chance de recevoir une bouteille de vin supplémentaire."

Google publie le planning de la mise à mort de Flash

L'équipe de Chromium a détaillé son calendrier pour la fin du support de la technologie Flash. Chrome devrait donc passer progressivement vers HTML5 par défaut au mois de février 2017. Une évolution que les sites web devront accompagner, sauf quelques heureux élus.



La mort de Flash est une arlésienne que l'on se plaît à annoncer à intervalles répétés chaque fois qu'un navigateur ou un constructeur entend ajouter un nouveau clou au cercueil de la technologie d'Adobe. C'était déjà le cas lorsque Steve Jobs avait snobé celle-ci pour son iPhone Adobe Flash accumule depuis les désaveux, mais se révèle coriace.

Mais il semblerait que l'on puisse espérer en voir le bout : Chromium détaille ainsi son calendrier et revient sur sa volonté de se débarrasser de l'activation flash par défaut au sein du navigateur d'ici le début d'année 2017.

Pour les utilisateurs de Chrome, cette évolution devrait s'étendre sur tout le premier trimestre de 2017 : ainsi, le HTML5 par

défaut sera tout d'abord proposé à 1% du parc d'utilisateur avec la version 55 stable de Chrome, qui devrait être disponible dans les prochains jours. La version 56 verra l'activation de la fonctionnalité sur 50% des utilisateurs, avant d'être étendue en février 2017 à 100% des utilisateurs.

Chrome entend également inciter les sites web à opérer une transition vers des contenus en HTML5 plutôt que Flash, mais prévoit une transition plus lente afin de limiter les problèmes. Pour forcer les administrateurs de sites web à se débarrasser de Flash sans gêner les utilisateurs, le plan de Chrome est un peu plus complexe et se base sur la variable Site Engagement, une fonctionnalité qui permet de définir la fréquence d'utilisation d'un site par l'internaute.

« À partir du mois de janvier, les utilisate-

urs verront s'afficher une option leur permettant d'autoriser ou non l'exécution de contenus flash sur un site qu'ils n'ont jamais visité auparavant » explique l'équipe de Chromium. Une méthode qui devrait permettre à Chrome de progressivement resserrer l'état au cours de l'année 2017 : en s'appuyant sur la variable Site Engagement, Chrome devrait progressivement forcer les utilisateurs à choisir d'activer Flash ou non.

À compter d'octobre 2017, 100% des sites devront ainsi bénéficier de l'autorisation expresse de l'utilisateur pour pouvoir afficher des contenus en Flash. Quelques sites particulièrement populaires tels que YouTube ou Amazon devraient néanmoins bénéficier d'une exception afin de leur laisser le temps de s'adapter.

LES FONDEURS CHINOIS DE SEMICONDUCTEURS TENTÉS PAR LA TECHNOLOGIE FRANÇAISE DE PUCES FD-SOI



SELON DIGITIMES, plusieurs fondeurs de semiconducteurs envisagent l'adoption de la technologie FD-SOI de production de puces en silicium sur isolant. Des projets de nature à favoriser le décollage de cette filière née dans l'écosystème de Grenoble et donner un sérieux coup de puce à la société iséroise Soitec.

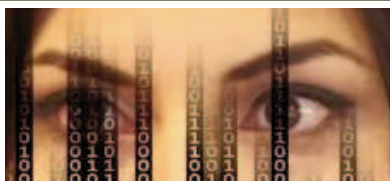
L'avenir de la technologie française de puces FD-SOI réside en grande partie en Chine. Et les signaux envoyés par l'Empire du Milieu s'annoncent prometteurs. Selon Digitimes, les fondeurs chinois de semiconducteurs, qui fournissent des services de fabrication à des concepteurs locaux de circuits intégrés électroniques, envisagent l'adoption de cette technologie. C'est le cas, entre autres, de Shanghai Huali Microelectronics, qui dispose à Shanghai d'une usine de fabrication de puces sur tranches de 300 mm de diamètre d'une capacité mensuelle de 35 000 gallettes. Retard de 3 générations technologiques.

La Chine est engagée dans une course effrénée visant à réduire sa dépendance dans les circuits intégrés électroniques vis-à-vis de l'étranger. Les fondeurs chinois affichent aujourd'hui un retard de trois générations technologiques sur des leaders mondiaux comme l'américain Intel, le coréen Samsung Electronics ou le taïwanais TSMC. Alors que leurs grands concurrents sont déjà à la génération de 10 nanomètres, ils se limitent, eux, encore à celle de 28 nanomètres. Ils ne sont présents ni dans celle de 20 ou 22 nanomètres, ni dans celle de 16 ou 14 nanomètres.

La biométrie se réinvente pour remplacer le mot de passe

LE COUPLE identifiant/mot de passe n'en finit plus d'être promis à une mort certaine. Mais par quoi le remplacer ? Dans le monde financier, l'une des options envisagées de plus en plus sérieusement est la biométrie. Quitte à en revoir les formes et les usages. Dans le monde bancaire et du paiement en général, le couple identifiant/mot de passe (ou le code PIN de votre carte bancaire) a deux fonctions distinctes : vous identifiez auprès du service, et vous authentifiez c'est à dire prouver que vous êtes bien la personne que vous prétendez être. Or, il n'est pas particulièrement fiable et peut facilement se pirater (lire : Dans le doute, Amazon réinitialise ses mots de passe). La réponse principale des banques a d'abord été d'installer des claviers virtuels pour se connecter à ses services en ligne ou son application mobile. Cela évite certes d'être victime de keylogger, malware spécialisé dans l'écoute de la frappe clavier, et de voir un tiers s'approprier son mot de passe, mais cela ne résout pas le problème. Avec la multiplication des mots de passe dans la vie numérique, soit les utilisateurs les oublient, soit ils réutilisent souvent les mêmes et choisissent des noms faciles à deviner par ingénierie sociale. Avec l'arrivée des lecteurs d'empreintes digitales sur certains smartphones, la biométrie a fait son retour dans le monde bancaire.

Touch ID n'est pas plus fort qu'un mot de passe. Ainsi, Crédit Agricole et la Société Générale proposent désormais de s'identifier avec le TouchID d'Apple, mais ils reconnaissent que ce n'est pas parfait. Pour Emmanuel



Méthivier, responsable du Crédit Agricole Store, l'authentification par Touch ID n'est « pas plus forte qu'un mot de passe, car on peut changer l'empreinte digitale en connaissant le code confidentiel du téléphone. Cela simplifie grandement le parcours client, mais ce n'est pas plus sûr qu'un code à 4 chiffres. »

Quant à la Société Générale, seules quelques informations sont accessibles sur son application mobile en utilisant son empreinte. En revanche, la possibilité d'avoir sa donnée biométrique sur soi et non dans un fichier centralisé plaît à la CNIL et donne des idées à certains.

Ainsi Oney testera à partir du 15 décembre sur le campus de Roubaix d'EDHEC, le paiement physique avec authentification par empreinte digitale sur un lecteur en caisse, avec vérification en déverrouillant son téléphone (Apple ou autre) avec la même empreinte digitale. Après la phase pilote, Oney aimerait généraliser cette méthode de paiement à l'ensemble des magasins Auchan et l'inté-

gré dans le wallet de paiement Fivory. Un selfie pour l'enrôlement du client

MasterCard a fait le choix du selfie pour valider les paiements. Après les premiers tests pour le e-commerce aux Pays-Bas, la solution devrait se généraliser. Au Canada, la Banque de Montréal le proposera dès 2017 à ses clients.

Et pendant ce temps, la société espagnole FacePhi multiplie les partenariats avec les banques, pour authentifier leurs clients sur l'application mobile à partir d'un selfie. Deux ans après sa création, 10 banques espagnoles et sudaméricaines ont adopté le produit pour identifier 2 millions de leurs clients. La société va même plus loin en lançant en cette fin 2016, SelpID où l'enrôlement pour l'ouverture d'un compte se fait en comparant le selfie du prospect avec la photo figurant sur sa pièce d'identité.

Jumio propose un service identique sous forme de SDK que les banques pourront intégrer dans leurs applications mobiles, pour enrôler de nouveaux clients, ou pour renforcer la sécurité de certaines transactions (comme un virement vers un tiers). Seule l'identification vocale, longtemps promue par des sociétés comme Voice Vault ou Oberthur ne trouve pas grâce auprès des banquiers et de leurs clients. « Nous avons testé TalkToPay sur LCL mais nous avons fait machine arrière car cela ne marche pas. L'authentification vocale n'est pas la solution. D'autres techniques peuvent arriver, mais l'acceptation du client n'est pas là, » estime Emmanuel Méthivier.

COMMENT UNE BOUSSOLE INDIQUE-T-ELLE LE PÔLE NORD MAGNÉTIQUE ?

On sait qu'une boussole indique le pôle Nord magnétique. On parle de Nord magnétique mais il s'agit en fait du pôle Sud de l'aimant constitué par la



Terre. Ce repère particulier ne se trouve pas précisément sur le pôle Nord géographique, défini comme le point de contact entre l'axe de rotation de la Terre et la surface de la planète, mais est en perpétuel mouvement (il se déplace quelques années de 55 kilomètres). Il se trouve désormais au nord du Canada et semble se diriger vers la Sibérie.

Le magnétisme terrestre provient du noyau externe

La position de ce point dépend des mouvements du noyau externe de la planète (à plus de 3.000 kilomètres sous la surface) composé à 85 % par du fer en fusion. Grâce aux propriétés conductrices du métal, des petits courants électriques vont alors se former. Ce magma mobile agit donc à peu près comme une bobine géante et engendre le champ magnétique de la Terre, la dotant d'un pôle Nord et d'un pôle Sud magnétiques.

Nous ne ressentons pas consciemment ce champ magnétique, mais les aimants sont capables de les détecter (ainsi que certains animaux). Une boussole, ce n'est rien d'autre qu'un aimant très léger et mobile qui ne subit que peu de forces de frottement, ce qui lui permet de s'aligner sur le champ magnétique terrestre. Ainsi, comme les opposés s'attirent, le pôle Nord de la boussole s'oriente vers le pôle Sud de l'aimant généré par la Terre, ce que nous qualifions de pôle Nord magnétique.

On peut s'ennuyer de cinq manières différentes

Des chercheurs en psychologie ont défini une nouvelle forme d'ennui, inconnue jusqu'à présent, qui s'ajoute aux quatre déjà identifiées. Zoom sur ces cinq façons de s'ennuyer.

Notre société moderne cherche souvent à fuir l'ennui, considéré comme un fléau. Mais l'ennui reste présent... Des chercheurs ont même découvert un nouveau type d'ennui, qu'ils ont baptisé « ennui apathique », car proche de l'état dépressif. Une classe d'ennui qui leur avait échappé jusqu'alors.

Les faits : une nouvelle forme d'ennui

Dans cette nouvelle étude, des chercheurs allemands ont recruté 143 étudiants et lycéens qu'ils ont équipés d'un petit ordinateur de poche. L'appareil émettait des signaux à différents moments de la journée et les incitait à répondre à des questions comme « dans quelle activité principale êtes-vous engagé en ce moment ? », « au cours de cette activité, quels niveaux d'ennui, bien-être, satisfaction, plaisir, colère et anxiété, ressentez-vous ? ». Chaque sentiment était évalué avec une note allant de 1 (pour « pas du tout ») à 5 (« très fortement »). Lorsque de l'ennui était perçu, d'autres questions



évaluaient l'état d'éveil (de 1, « calme », à 5, « agité ») et le ressenti, allant de « positif » (1) à « négatif » (5).

Les chercheurs ont alors retrouvé les quatre catégories d'ennui qu'ils connaissaient déjà, mais ont eu la surprise d'identifier un cinquième type d'ennui. Cette nouvelle forme correspondait à une association entre un ressenti très négatif et un état d'éveil très bas, d'où le nom qui lui a été attribué d'« ennui apathique ».

Cette nouvelle classe d'ennui, tout de même présente chez 10 % des étudiants et 36 % des lycéens, se caractérisait par un sentiment d'impuissance, ce qui le rapprochait d'un état dépressif.

Notre société moderne cherche souvent à fuir l'ennui, considéré comme un fléau. Mais l'ennui reste présent... Des chercheurs ont même découvert un nouveau type d'ennui, qu'ils ont baptisé « ennui apathique », car

proche de l'état dépressif. Une classe d'ennui qui leur avait échappé jusqu'alors.

Les faits : une nouvelle forme d'ennui

Dans cette nouvelle étude, des chercheurs allemands ont recruté 143 étudiants et lycéens qu'ils ont équipés d'un petit ordinateur de poche. L'appareil émettait des signaux à différents moments de la journée et les incitait à répondre à des questions comme « dans quelle activité principale êtes-vous engagé en ce moment ? », « au cours de cette activité, quels niveaux d'ennui, bien-être, satisfaction, plaisir, colère et anxiété, ressentez-vous ? ». Chaque sentiment était évalué avec une note allant de 1 (pour « pas du tout ») à 5 (« très fortement »). Lorsque de l'ennui était perçu, d'autres questions évaluaient l'état d'éveil (de 1, « calme », à 5, « agité ») et le ressenti, allant de « positif » (1) à « négatif » (5).

Les chercheurs ont alors retrouvé les quatre catégories d'ennui qu'ils connaissaient déjà, mais ont eu la surprise d'identifier un cinquième type d'ennui. Cette nouvelle forme correspondait à une association avec un ressenti très négatif et un état d'éveil très bas, d'où le nom qui lui a été attribué d'« ennui apathique ». Cette nouvelle classe d'ennui, tout de même présente chez 10 % des étudiants et 36 % des lycéens, se caractérisait par un sentiment d'impuissance, ce qui le rapprochait d'un état dépressif.

Pourquoi la terre se liquéfie lors de certains séismes

LORS DES TREMBLEMENTS de terre, le sol en certains endroits devient parfois une soupe et se liquéfie. Le processus est depuis longtemps observé et étudié. Mais une nouvelle étude suggère que les connaissances acquises jusque-là sont incomplètes.

Le paysage après un séisme change parfois d'apparence. La terre se déchire et donne naissance à des failles et autres crevasses, mais des phénomènes plus étranges apparaissent également dans certaines de ses occasions : le sol se liquéfie. Ainsi, une route carrossable se transforme en sables mouvants et piège les véhicules qui y passent, par exemple. Un processus déjà maintes fois observé mais pourtant mal compris, malgré les dégâts qu'il peut causer. Lorsqu'un tel phénomène se déroule juste sous un immeuble, il risque de s'affaïsser et de s'effondrer.

Les scientifiques cherchent à comprendre et prédire les zones les plus susceptibles de devenir de la bouillie en cas de séisme. Une nécessité pour éviter de construire des barrages ou des tuyaux de gaz au milieu de territoires fragiles. Des modèles expérimentaux ont été conçus afin de reproduire en laboratoire les tenants et les aboutissants d'une telle liquéfaction.



Amy Rechenmacher, géologue à l'université de Californie du Sud (USC), à Los Angeles, les pense incorrects, car trop éloignés de la réalité. Les suppositions théoriques suggèrent que les terrains sédimentaires gorgés d'eau sont constitués de grains agglomérés les uns contre les autres, formant une ossature solide, et qu'en cas de tremblement de terre, toute la structure se désolidarise. L'énergie dégagée comprime les grains, et des poches se forment où viennent s'agglomérer les molécules d'eau qui, sous la pression, forcent sur les sédiments. Ceux-ci s'écartent

les uns des autres et, avec les vibrations de la terre, deviennent plus mobiles que jamais : le sol s'affaïsse et l'eau remonte à la surface.

Modèle de liquéfaction du sol à revoir

Là où le bât blesse la géologue californienne, c'est que les modèles expérimentaux utilisés considèrent qu'il n'y a qu'un mouvement négligeable de l'eau durant les secousses, car la pression s'accumule dix fois plus rapidement dans les poches

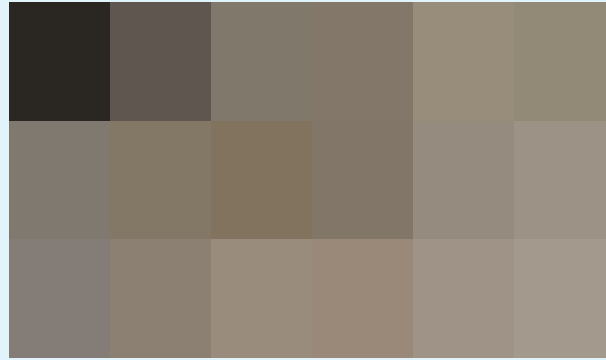
de liquide que l'eau ne peut s'écouler pour la soulager. Ainsi, les tests expérimentaux sont effectués sur des supports granuleux gorgés d'eau entourés d'un revêtement étanche. Une erreur selon Amy Rechenmacher et ses collègues, qui ont conçu leur propre terrain de jeu, plus proche de la réalité selon eux.

Décrit dans la revue Proceedings of the Royal Society A, il apporte de nouveaux éléments d'information sur les processus de liquéfaction du sol. Il démontre que lorsque la pression de l'eau augmente dans le sable, le liquide peut se vidanger aussi vite que la pression ne s'accumule. Ce mouvement génère une onde de pression qui se diffuse à travers le sédiment, à l'origine d'une liquéfaction du sol plus loin, même dans des zones inattendues. Ce processus serait donc la résultante du réarrangement des grains, de la mobilité des fluides et de changements de perméabilité. Forts de cette mise en évidence, les scientifiques espèrent pouvoir obtenir des données encore plus précises pour mieux prévenir les incidents de ce type lors des tremblements de terre à venir, pour éviter des dégradations trop importantes et approfondir les connaissances sur ce vaste domaine encore mal compris.

Le lézard vivipare survivra-t-il au changement climatique ?

Pour la première fois, des chercheurs ont étudié de manière expérimentale les conséquences d'une hausse de 2 °C sur la survie du lézard vivipare. Selon leurs travaux, des populations pourraient disparaître en moins d'une vingtaine d'années. Cependant, certains représentants de l'espèce seraient toutefois capables de faire face au changement climatique en migrant vers des régions plus tempérées de leur aire de répartition.

Migrer ou se reproduire vite et mourir jeune : telle pourrait être la devise du lézard vivipare (*Zootoca vivipara*) face au changement climatique. C'est aussi en substance la conclusion à laquelle sont arrivés des chercheurs de la Station d'écologie expérimentale du CNRS à Moulis (SEEM) et du laboratoire Évolution et diversité biologique (EDB, CNRS, université Toulouse 3 Paul Sabatier, ENFA) en étudiant de plus près ce petit reptile d'Europe. À l'aide du Méta-tron, un système unique au monde d'enclos semi-naturels dans lesquels la température, l'hygrométrie et le rayonnement solaire peuvent être manipulés, les scientifiques ont tout d'abord recréé deux climats distincts : l'un similaire à la situation actuelle et un second plus chaud de 2 °C, correspondant à l'élévation de température prédite par les climatologues pour 2080. Différentes populations de lézards vivipares ont ensuite été placées pendant deux ans dans 18 enclos recréant l'une ou l'autre des conditions climatiques précédentes. L'étude des paramètres physiologiques de ces lézards et de leurs progénitures, au fil de l'expérience, a permis de mettre en évidence les effets d'un réchauffement climatique de 2 °C. « Alors que l'environnement plus chaud peut sembler bénéfique puisqu'il engendre à la fois une reproduction plus précoce des lézards et une croissance plus rapide de leurs juvéniles, il est également à l'origine d'une plus grande mortalité des adultes qui met en danger la survie des populations », souligne Elvire Bestion, coauteure de ces travaux et actuellement chercheuse à l'université d'Exeter, en Grande-Bretagne. À



l'aide d'un modèle de dynamique des populations, les scientifiques ont en effet pu montrer que cette surmortalité des lézards adultes risquait de mener à l'extinction de certaines populations en une vingtaine d'années à peine. « L'augmentation de température réduisant la durée d'activité journalière des lézards, ceux-ci doivent redoubler d'efforts pour trouver suffisamment de nourriture ce qui conduit très certainement à un épuisement physiologique précoce », suggère Elvire Bestion.

Entre inquiétude et optimisme pour l'avenir des populations

Cependant, au sein même d'une espèce, tous les individus ne sont pas identiques, certains préférant des températures plus élevées que d'autres. Cette variabilité

interindividuelle, bien que souvent ignorée, pourrait avoir un impact sur la réponse des espèces au changement climatique. Les scientifiques se sont donc intéressés aux conséquences de cette variabilité interindividuelle dans les préférences thermiques sur la dispersion, qui correspond au déplacement du lieu de naissance vers le lieu de reproduction. Afin de suivre de manière individuelle le comportement de dispersion, les scientifiques ont relâché des centaines de lézards vivipares juvéniles pour lesquels la préférence thermique à la naissance avait été mesurée en laboratoire. « Pour chaque reptile, nous avons préalablement déterminé à la naissance la gamme de température dans laquelle celui-ci est capable de vivre de manière optimale », précise Julien Cote, biologiste au laboratoire Évolution et

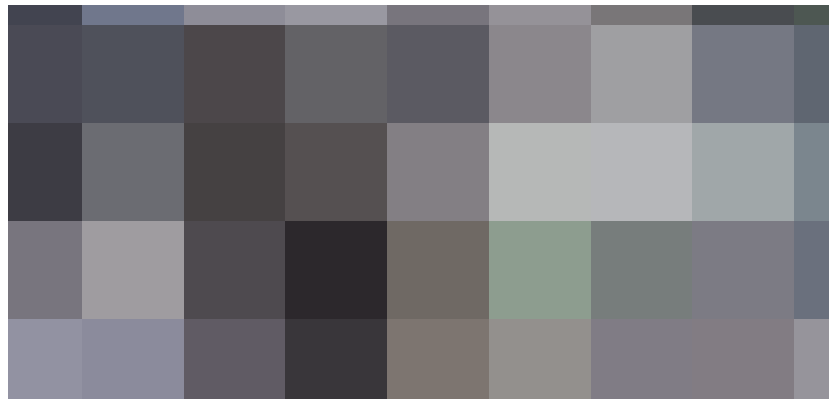
diversité biologique et cosignataire de l'étude.

Après avoir relié les deux types d'enclos de l'expérience précédente par un système de corridors et grâce à des pièges installés à l'extrémité de chacun, l'équipe a ensuite pu quantifier la dispersion de l'espèce à la naissance durant tout un été. « Nous avons constaté que les jeunes reptiles préférant des températures basses dispersent davantage d'enclos où règne un climat chaud que d'enclos mimant le climat actuel alors que les juvéniles préférant des températures élevées optent en majorité pour un comportement opposé », résume Julien Cote. Ce processus devrait mener à la ségrégation spatiale de différents phénotypes thermiques lors des déplacements d'aire de répartition dus au changement climatique, ce qui pourrait faciliter l'adaptation locale aux nouvelles conditions. Alors que les résultats de l'étude publiée dans *Plos Biology* conduisent à penser que le futur changement climatique constituera une menace sérieuse pour les populations de lézards vivipares installées dans le sud de l'Europe, ceux publiés dans *Ecology Letters* incitent au contraire à rester optimiste quant à l'avenir de cette espèce. Les capacités de dispersion dont elle fait preuve en réponse aux modifications de température de son habitat, devraient en effet faciliter l'adaptation du reptile à de nouvelles conditions climatiques : « Si la disparition de certaines populations de lézards semble inévitable, d'autres ne feront que diminuer avant de se réorganiser en fonction de leurs phénotypes thermiques », conclut Elvire Bestion.

Les déchets en plastique ont atteint l'Arctique

31 DÉCHETS de plastique repérés par les océanographes du Polarstern dans la mer de Barents et le détroit de Fram. Le chiffre est faible mais, selon les chercheurs, il démontre la formation d'un sixième « continent de plastique » en Arctique, confirmé par la quantité de déchets présents au fond et par les matières plastiques retrouvées dans les estomacs d'oiseaux de mer et de requins. En juillet 2016, Melanie Bergmann, de l'institut Wegener (en Allemagne), et ses collègues du Pole (Laboratory of Polar Ecology, Belgique) ont remonté la côte norvégienne puis fait route vers le nord, avec la mer de Barents à leur droite et la mer de Norvège à leur gauche, jusqu'à longer l'ouest du Spitzberg (archipel du Svalbard), dans le détroit de Fram qui mène à l'océan Arctique. À bord du navire océanographique Polarstern (de l'institut Wegener), affrété pour une étude sur les mammifères marins et les oiseaux de mer, ces chercheurs ont compté les objets de plastique flottant en surface, depuis le pont du bateau et depuis un hélicoptère. Résultat : 23 déchets vus depuis les airs et 8 depuis le navire le long du trajet de 5.600 km. L'observation pourrait sembler anecdotique mais la faible efficacité de la méthode visuelle conduit à conclure que la quantité réelle est très supérieure. L'équipe vient de publier ces résultats dans la revue *Polar Biology*. Lors d'une précédente étude, Melanie Bergmann avait rapporté des observations réalisées sur le fond dans l'océan Arctique. Ces résultats montraient une augmentation du nombre de déchets (dont 57 % de matière plastique) entre 2002 et 2011, passant de 3.635 à 7.710 par kilomètre carré, atteignant ainsi, expliquaient les auteurs, la même densité que celle mesurée dans un canyon sous-marin au large du Portugal.

Les morceaux de plastique sont ingérés par les oiseaux de mer



La pollution par les déchets plastiques, qui a longtemps épargné les hautes latitudes, commencerait donc à y être présente. Les conditions de circulation des courants océaniques font dire aux auteurs qu'il se forme peut-être actuellement dans ces régions une zone de concentration des déchets, comme il en existe déjà cinq dans l'océan mondial : deux dans l'Atlantique (au nord et au sud), deux dans le Pacifique et une dans l'océan Indien. Les auteurs soulignent que, contrairement à une idée répandue, le plastique ne reste pas toujours en surface : la moitié coule jusqu'au fond. Enfin, l'article scientifique rappelle que de précédentes études ont montré que 88 % des fulmars

boréaux (*Fulmarus glacialis*), des oiseaux passant leur vie en mer, ont du plastique dans leur estomac. Une étude australienne, publiée cette année, aboutissait à la même proportion : neuf oiseaux de mer sur dix ingéraient des morceaux de plastique.

C'est le cas aussi pour 8 % des requins du Groenland (*Somniosus microcephalus*), qui vivent jusqu'en Arctique, même en hiver. Des comptages plus vastes seraient sans doute une bonne idée. Dans le communiqué publié par l'institut Wegener, Melanie Bergmann estime qu'il serait « utile de faire réaliser ce genre d'observations par des navires d'opportunité, comme les bateaux commerciaux, les pêcheurs, les plaisanciers ou les garde-côtes ».

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

Offre d'emploi

Société internationale. Recherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maîtrise de l'outil informatique, multilingue (arabe, français, anglais). Envoyer CV à l'adresse mail suivante : alchess@yahoo.fr ou b.malissa@yahoo.fr

EMPLOI DEMANDES

J.A. ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI maîtrise BIE AUTOCAD - ARCHICAD, recherche emploi. Tél. : (0554) 28.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique recherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D recherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier. Tél. : (0773) 51.40.25 Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, recherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique», exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'ingénieur, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Recherche travail dans le domaine ou autre. Tél. : (0664) 52.12.40.

JF, 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International recherche Emploi. Tél. : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, SPSS et XL stat, dégaugé vis-à-vis du service nationale. Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégorie léger, expérimenté, recherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs. Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance recherche un emploi dans le domaine. Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres. Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencié en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à l'CPME, centre Pierre Marie Curie. Élément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Tél. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger Tél. : (0560) 30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant. Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétation et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Recherche emploi dans une société étatique ou privée. Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation. Contacter : (0560) 72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalent Tél. : (0541) 89.99.37

JF ing d'état en Informatique avec expériences cherche emploi dans le domaine ou autre Tél. : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite. Tél. : (0790) 62.40.19

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

www.jeune-independent.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070) 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independent.net



www.jeune-independent.net
Fondé le 28 mars 1990

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070) 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL
Groupe Presse et
Communication au
capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP
Ouest : SEDOR
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021)
66.26.13
Fax : (021)
66.06.10
pub@jeune-independent.net

CONTACTEZ AUSSI ANEP
1 rue Pasteur,
Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn
Khalidou, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine
Si. Abdallah
4.5.00
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la
persse Ahmed
Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre
Commercial
SABRACHOU,
Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél. : 034-12-66-21
Email : ijbejaia@yahoo.fr

• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016

Jeune-Independent. Tous droits réservés.
Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

VRAI/FAUX SUR L'ALIMENTATION DE BÉBÉ

De nombreuses idées reçues circulent sur l'alimentation de bébé. Attention à ne pas diversifier trop tôt, le lait et les farines font grossir, Bébé ne digère pas le sel... Que penser de ces affirmations ? Quelle alimentation choisir pour bébé ? Y a-t-il des aliments à éviter ? Petit éclairage.

Donner autre chose que du lait avant 4 mois augmente le risque d'allergie

Vrai : Un enfant recevant plus de trois aliments autres que le lait avant l'âge de 4 mois multiplie par trois le risque de manifestations allergiques. Il faut donc éviter de commencer à diversifier vers 3 mois, même pour les gros bébés.

Les jus de fruits sont également déconseillés, leur apport en vitamines n'est pas nécessaire car les



lait maternelisés en contiennent.

Alimentation : Trop de lait fait grossir

Faux : Les premiers mois de la vie, cer-

tains bébés sont de gros mangeurs. S'il faut espacer leurs repas, c'est surtout pour leur éviter les maux de ventre. Si bébé a faim, c'est qu'il a besoin de manger. Nourrissez-le sans crainte d'en faire plus tard un enfant obèse.

Les farines font grossir

Faux : Les farines données dans les quantités conseillées ne sont pas responsables du surpoids des enfants. Ce sont plutôt les mauvaises habitudes alimentaires qui sont en cause et notamment l'absorption trop importante de sucres et de graisses.

Il ne faut ni saler, ni sucrer ses aliments

Vrai : Il vaut mieux habituer votre enfant à manger peu salé et peu sucré. Les reins, encore immatures avant 1 an, ne doivent pas être surchargés en sel. De

Soulager le mal de gorge

Le soir, préparez-vous une petite infusion avec de l'eau chaude, du jus de citron et deux cuillères de miel. Mélangez, et buvez par petites gorgées.

Le lendemain matin, votre mal de gorge sera largement apaisé !

Traiter la circulation aux jambes

Quand on a une circulation sanguine pas très bonne sur les jambes, on peut traiter naturellement pour aller mieux.

Il faut prendre des feuilles de lierre grimpaient, les malaxer un peu dans les mains, les tremper dans l'eau et les appliquer sur les jambes. Faire tenir avec un bandage pendant une bonne heure.

Remède de Grand-Mère pour des règles douloureuses

Une autre astuce facile à adopter pour soulager les règles douloureuses : comme nos grands-mères le faisaient naguère, faites bouillir une feuille de chou, puis appliquez-la bien chaude (mais pas trop non plus, pour ne pas vous brûler !) sur le ventre.

Les douleurs se feront moins intenses, et peu à peu vous vous sentirez mieux !

Lutter contre une rage de dents

Quand on a une rage de dents, en attendant d'aller consulter, on peut la soulager avec un produit naturel : le basilic.

Il faut mettre de l'eau bouillante dans une tasse avec dix feuilles de basilic dedans et laisser infuser dix minutes. Filtrer et faire des bains de bouche le plus souvent possible avec la décoction.

COMMENT COMBATTRE UNE INSOMNIE ?

Les causes de l'insomnie sont nombreuses

Toutes les maladies peuvent entraîner une insomnie, surtout si elles sont associées à des douleurs, de la fièvre ou une angoisse. Il s'agit parfois de troubles isolés du sommeil, comme des fourmillements ou des secousses dans les jambes, des cauchemars à répétition, des pauses respiratoires. Il n'y a pas lieu de dramatiser, parlez-en plutôt à votre médecin.

L'insomnie liée à une cause psychologique est la plus fréquente, souvent en relation avec un événement antérieur, comme une intervention chirurgicale, la naissance d'un enfant, qui provoque alors une anxiété au moment du coucher. Une vie quotidienne stressante, avec des horaires irréguliers, des soucis familiaux ou professionnels, de trop rares périodes

de repos ou de loisirs sont autant de raisons de nous rendre anxieux et donc insomniaques. Parfois, cette anxiété témoigne d'un trouble plus profond, comme un état dépressif, et s'accompagne alors d'autres signes, tels une perte d'énergie, un ralentissement ou des modifications de l'appétit.

Combattre une insomnie, c'est d'abord connaître son rythme de sommeil

Les besoins de sommeil sont strictement individuels et correspondent à la quantité minimale de sommeil nécessaire pour se sentir en forme le lendemain. Un petit dormeur se contentera de 6 heures de sommeil, à l'inverse si vous faites partie des gros dormeurs, environ 9 heures de sommeil vous seront nécessaires pour vous réveiller en forme... Il est donc indispensable de bien connaître son rythme de sommeil : êtes-vous plutôt du



matin (couche tôt/lève tôt) ou plutôt du soir (couche tard/lève tard) ?

Pour cela, la tenue d'un "agenda du sommeil" peut vous aider à mieux connaître votre rythme veille-sommeil : il consiste à faire un véritable relevé quotidien de votre sommeil en notant l'heure du coucher, le temps mis pour vous endormir, les éveils dans la nuit, l'heure de réveil matinal.

Charlotte à l'aubergine

Temps de préparation: 20 mins
Temps de cuisson: 20 mins

Ingédients

- 2 aubergines de taille moyennes
- 200 gr de viande hachée.
- ½ oignon.
- 2 gousses d'ail
- persil haché
- 1 œuf
- sel, poivre noir.
- 2 morceaux de pain de mie, sinon une tranche de baguette rassée.
- 2 cuillères à soupe de lait.
- 2 tomates fraîches.
- huile de friture

Méthode de préparation

1. Coupez les aubergines en rondelle fine.
2. assaisonnez avec un peu de sel, et couvrez-les avec un peu de farine.
3. faites frire les aubergines dans une huile bien chaude, mais pas jusqu'à cuisson totale, les aubergines ne doivent pas être croustillantes, mais plutôt flexibles pour couvrir la viande tout à l'heure.
4. laissez égoutter sur un papier absorbant.
5. Dans un saladier, mélangez la viande hachée, l'oignon, l'ail, le persil haché, et l'œuf.



6. assaisonnez avec un peu de sel et poivre noir.
7. trempez les morceaux de pain dans le lait, et laissez de côté.
8. essorez un peu le pain du lait et ajoutez-le au mélange de viande hachée.
9. prenez un moule allant au four, huilez-le un peu.
10. coupez la tomate en rondelle et couvrez toute la surface du moule.
11. ajoutez un peu de sel, et poivre noir.
12. placez les aubergines tout autour du moule, et laissez déborder un peu...
13. mettez la viande hachée à l'intérieur, et couvrez avec l'aubergine dressée.
- La viande doit être bien couverte avec des aubergines.
14. placez le moule dans un four préchauffé à 180 degrés et laissez cuire entre 20 et 30 minutes.
15. sortez le moule du four, et laissez refroidir un peu avant de renverser la charlotte d'aubergine dans un plat de service.

Biscuit au chocolat

Temps de préparation: 10 mins
Temps de cuisson: 15 mins

Ingédients

- 230 gr de farine
- 20 gr de cacao amer
- 125 gr de beurre
- 70 gr de sucre
- 2 jaunes d'œufs
- 1 c à café de sucre vanillé
- ½ paquet de levure chimique
- **Pour la décoration:**
- noix de coco
- confiture aux poires et gingembre

Méthode de préparation

1. Préchauffer le four à 180°.
2. Dans un saladier, mélangez le beurre coupé en petits morceaux avec les 2 jaunes d'œufs, le sucre et le sucre vanillé.
3. Ajoutez le mélange farine/cacao, et l'incorporez pour avoir une pâte bien souple (ne pas trop pétrir la pâte).
4. formez des boules de 20 gr chacune
5. placez les tout de suite sur une plaque allant au four, farinée ou chemisée avec du papier de cuisson
6. appuyez au milieu pour former un



7. cuisez pendant 5 à 10 min en premier temps, si vous remarquez que les empreintes disparaissent, ressortir le plateau, et appuyez encore au milieu
8. terminez la cuisson, sachant que la cuisson totale du biscuit est entre 15 et 20 minutes.
9. ressortir vos biscuits du four, laissez un peu refroidir
10. enroulez les pourtours du gâteau dans de la confiture, et ensuite dans la noix de coco
11. décorez le cœur du biscuit avec une belle cuillère de confiture.

LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



TF1

20.55 : Grey's Anatomy

SÉRIE HOSPITALIÈRE - Etats-Unis - 13 saisons / 367 épisodes
Meredith, Bailey, Jackson, Callie et Jo sont envoyés dans le centre hospitalier militaire Bauer pour opérer en urgence un vétéran atteint d'une tumeur. Sur place, ils se heurtent au Dr Thorpe. Le reste de l'équipe doit gérer plusieurs complications dont une équipe de pom-pom girls surexcitées. Andrew demande à Maggie d'afficher au grand jour leur couple. Elle le prend mal. Ben décide, seul, d'opérer un malade.

france 2

21.00 : Fais pas ci, fais pas ça

SÉRIE HUMORISTIQUE - France(2007) - 9 saisons / 69 épisodes
Sèvres, été 2027. Les Bouley et les Lepic ne se parlent plus depuis deux ans. Un événement grave et passé sous silence pèse lourdement sur les deux familles. Christophe vit avec une nouvelle compagne, Aminata, qui va bientôt accoucher. Un malaise entoure l'absence de Tiphaine et crispe les relations entre les Bouley et les Lepic. Les Lepic doivent en plus faire face aux théories complotistes soutenues par Lucas et tentent de le confronter à ses propos délirants.

france 3

20.50 : Des racines et des ailes

MAGAZINE DE REPORTAGES - 160 épisodes
A la faveur d'une grande marée, Stéphanie Aumenier, ingénieure écologue, survole les marais de l'estuaire. Elle surveille cette zone entre terre et eau que l'homme a patiemment apprivoisée. Dix fois par an, Guillaume Douaud, éleveur de vaches, doit mettre son troupeau à l'abri de la montée des eaux. De son côté, Olivier Absalon part à la découverte des plus beaux patrimoines de Nantes à bord d'un bateau traditionnel de la Loire.

M6

21.00 : Top chef

TÉLÉRÉALITÉ - 8 saisons / 92 épisodes
Lors de cette cinquième semaine de compétition culinaire, six candidats, épaulés par leur chef de brigade, s'affrontent en duel dans l'épreuve des enfants. Ils rivalisent de créativité pour leur faire aimer du foie de veau, des choux de Bruxelles et le poulpe. Pour éviter la dernière chance, ils doivent séduire un jury d'enfants, accompagnés de Norbert Tarayre. Les trois autres talents participent à l'épreuve des commis, jugée par le chef Yves Camdeborde, dans laquelle les rôles s'inversent.

CANAL+

20.00 : FC PORTO (PRT) / JUVENTUS TURIN (ITA)

Football / Ligue des champions
Championne d'Italie en titre, la Juventus Turin figure sur la courte liste des prétendants au titre. Emmenée notamment par Gonzalo Higuain et Miralem Pjanic, la "Vieille Dame" s'attend toutefois à une rencontre difficile face au stade Dragao du FC Porto. La formation lusitanienne possède l'une des défenses les plus impémeables d'Europe. Une performance qu'elle doit notamment à son gardien, Iker Casillas, ancien portier de la sélection espagnole et du Real Madrid.

TV5MONDE

21.00 : French cinéma mon amour

CINÉMA - France
Réunissant devant sa caméra un parterre impressionnant de talents du 7e art issus des quatre coins de la planète, la documentariste Anne-Solen Douguet recueille leur parole et dresse un état des lieux de l'influence mondiale du cinéma made in France.

| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORANA | | | | |
|----------------------------|--------|-------|-------|---------|-------|-------------|-------|-------|---------|-------|-------|-------|-------|---------|-------|---------|-------|-------|---------|-------|-------|-------|-------|---------|-------|------------|-------|-------|---------|-------|-------|-------|-------|---------|-------|
| | Faci | Dohr | Ayr | Maghrib | Icha | Faci | Dohr | Ayr | Maghrib | Icha | Faci | Dohr | Ayr | Maghrib | Icha | Faci | Dohr | Ayr | Maghrib | Icha | Faci | Dohr | Ayr | Maghrib | Icha | Faci | Dohr | Ayr | Maghrib | Icha | Faci | Dohr | Ayr | Maghrib | Icha |
| | 05:35 | 12:43 | 15:50 | 18:21 | 19:41 | 05:39 | 12:47 | 15:56 | 18:26 | 19:46 | 05:54 | 13:02 | 16:09 | 18:40 | 20:00 | 05:45 | 12:53 | 16:05 | 18:36 | 19:51 | 06:01 | 13:09 | 16:17 | 18:47 | 20:07 | 06:06 | 13:14 | 16:22 | 18:53 | 20:12 | 06:09 | 13:17 | 16:25 | 18:56 | 20:15 |

LE JEUNE N° 5709 - MERCREDI 25 DJOUMADA EL OULA 1438

INDEPENDANT

www.jeune-independent.net direction@jeune-independent.net



| | Maximales | Minimales |
|-------------|-----------|-----------|
| Alger | 24° | 9° |
| Oran | 25° | 9° |
| Constantine | 22° | 4° |
| Ouargla | 30° | 12° |

FORMATION AU PROFIT DES JOURNALISTES

L'Ecole nationale supérieure de journalisme accueille un expert canadien

Initié par le ministère de la Communication, le cycle de formations assuré par des experts étrangers au bénéfice des journalistes algériens se poursuit. C'est dans ce cadre que l'Ecole nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information a accueilli lundi Maro-François Bernier, docteur en sciences politiques et spécialiste en éthique et déontologie du journalisme à l'université d'Ottawa (Canada).

Devant un parterre d'étudiants, de professionnels du secteur et en présence du ministre de la Communication, Hamid Grine, l'hôte de l'ENSJSI a animé une conférence ayant pour titre «La liberté responsable du journaliste, une question d'éthique et de déontologie professionnelle». L'expert a insisté sur «l'éthique», qui doit être abordée «essentiellement autour de cinq piliers autour desquels s'articule la profession journalis-

tique, qui constituent les principes prépondérants de ce métier». M. Bernier a souligné la nécessité de prendre en considération l'intérêt public et les répercussions générées par la publication d'une information au grand public. Et d'ajouter : «La vérité, la rigueur et l'exactitude sont de mise dans l'exercice du journalisme. La collecte de l'information doit se faire d'une manière transparente, sans recourir aux dispositifs clandestins, tel l'usage d'une caméra

cachée, et tout en étant intègre et sans parti pris.» Le conférencier a axé, en outre, son exposé sur «l'impunité du journaliste», qui reste à cadrer par des instances, à l'instar des conseils et autorités de régulation. Dans le même contexte, M. Bernier a parlé d'un «cinquième pouvoir citoyen représenté par le public». «Ce dernier joue un rôle crucial à l'ère des médias sociaux et devient acteur principal dans la surveillance de l'information

et la critique des médias», a indiqué le même spécialiste. Le professeur a à son actif plusieurs publications dont deux titres ont été offerts à la bibliothèque de l'Ecole nationale supérieure de journalisme. Le premier livre est intitulé Ethique et Déontologie du journalisme (2004) et le second s'intitule Le 5e pouvoir, la nouvelle imputabilité des médias envers leurs publics (2016). A rappeler que le ministre de la Communication, Hamid Grine, a

indiqué, en marge de cette conférence, que des «progrès» ont été enregistrés dans la formation des journalistes, à la faveur notamment du cycle de formation initié au profit des professionnels de la presse depuis 2014. «Le cycle de formation académique qui a vu l'organisation d'une quarantaine de sessions depuis 2014 est sur la bonne voie, après avoir constaté des progrès perceptibles enregistrés en la matière», a-t-il conclu.

Aziza Mehdid

AUTOROUTE DE BÉJAÏA

La première tranche mise en service le 2 mars prochain

LES USAGERS de la RN 26 seront sûrement soulagés dès le 2 mars prochain, date à laquelle la première tranche de la pénétrante autoroutière de Béjaïa sera partiellement mise en service. «La première tranche de la pénétrante autoroutière de 42 km sera inaugurée le 02 mars prochain», a indiqué hier la cellule de communication de la wilaya. Et d'ajouter : «le wali, M. Mohamed Hattab, a effectué une visite sur le site en compagnie du secrétaire général du ministère des Travaux publics et de plusieurs directeurs centraux du même ministère», a indiqué aussi la même source. La section concernée par la mise en services est située entre la localité de Biziou (Aamlou) et l'autoroute Est-Ouest dans la commune d'El'Adjiba (Bouira). «Les entreprises chargées des travaux poursuivent la pose de panneaux de signalisation verticale et horizontale qui a débuté depuis plusieurs semaines».

Publicité

pack mobtasim

À SEULEMENT
9990_{DA}



+

12Go
internet*

+
Pass Internet X2**

mobilis

www.mobilis.dz

* 1Go par mois durant 1 année.
** Pass Internet X2 durant 12 mois disponibles sur * 600 #

Le Jeune Independent du 21/02/2017 / ANEP N° 504 659